



## Sommes-nous une société malade?

Avouons-le franchement: certains jours, il y a de quoi se poser cette question lorsque, coup sur coup, on apprend qu'un policier a agressé sexuellement une adolescente qui lui faisait confiance comme à son père, que des religieux s'en sont pris, des années durant, à des enfants derrière les hauts murs d'un

orphelinat, ou qu'un maniaque sexuel a enlevé un garçonnet et l'a tué après l'avoir violé. La délinquance sexuelle aurait-elle atteint chez nous des proportions insoupçonnées? Lucie Laurin a posé la question à un spécialiste.

Page 2

## Vivre ici et d'ailleurs...

L'intégration des immigrants à la société québécoise francophone. Sujet de discussion fort répandu depuis que l'évidence nous est sautée aux yeux: demain, ils seront plus nombreux que les

Québécois «de souche». Jacqueline Rodrigue a écouté six d'entre eux raconter comment ça s'est passé, leur arrivée et leur implantation au pays.

Page 5



## Une présence impétueuse

«Direct, de tempérament impétueux, ayant toujours son franc-parler, l'homme passait aux yeux d'un certain nombre pour malcommode. (Pas toujours absolument sans raison, me semblait-il...)» Pierre Vadeboncoeur nous décrit André L'Heureux, ancien vice-président de la CSN.

Page 11

DANS L'HONNEUR ET L'ENTHOUSIASME...

JE PEUX  
VOUS ASSURER  
QUE  
ROBERT  
N'A PAS EU  
'A NÉGOCIER  
'A  
GENOUX!





#### Coordination

Jean-Pierre Paré  
(514-598-2159)

#### Rédaction

Michel Crête  
Guy Ferland  
Louis-Serge Houle  
Thérèse Jean  
Luc Latraverse  
Lucie Laurin  
Jean-Pierre Paré  
Michel Rioux  
Jacqueline Rodrigue

#### Collaborations

Jacques Guay  
Clément Trudel

#### Photographes

Alain Chagnon  
Robert Fréchette

#### Conception graphique

Jean Gladu

#### Montage informatique

Jean Gladu  
Sophie Marcoux  
Jean-Pierre Paré

#### Caricaturiste

Garnotte

#### Impression

Métropole Litho

#### Distribution

L'équipe de  
distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32.000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

Numéro de  
téléphone  
central:

**598-2121**

**RÉDACTION**

514-598-2159

**DISTRIBUTION**

514-598-2233

NOUVELLES CSN 310 page 2

# Sommes-nous une société malade?

Par Lucie Laurin

**Avouons-le franchement: certains jours, il y a de quoi se poser cette question lorsque, coup sur coup, on apprend qu'un policier a agressé sexuellement une adolescente qui lui faisait confiance comme à son père, que des religieux s'en sont pris, des années durant, à des enfants derrière les hauts murs d'un orphelinat, ou qu'un maniaque sexuel a enlevé un garçonnet et l'a tué après l'avoir violé.**

**La délinquance sexuelle aurait-elle atteint chez nous des proportions insoupçonnées?**

« Les médias font beaucoup de sensationnalisme avec les crimes sexuels, déclare André McKibben, criminologue et sexologue spécialisé dans le traitement de la délinquance sexuelle à l'Institut Louis-Philippe Pinel. Pendant ce temps, des données importantes, qui pourraient aider à prévenir ce genre de crime si elles étaient révélées, sont passées sous silence parce qu'elles ne sont pas spectaculaires.

« Il faut interpeller d'autres structures sociales, poursuit-il. La famille, notamment. On dit toujours

**D'après le comité Badgley sur les infractions sexuelles à l'égard des enfants et des jeunes, créé par les ministres fédéraux de la Justice et de la Santé et qui a déposé son rapport en 1984, une femme sur deux et un homme sur trois ont subi une(des) contrainte(s) sexuelle(s) plus ou moins grave(s).**

aux enfants: "Méfie-toi des étrangers!", alors que 70% des agressions sexuelles ont lieu en milieu familial! C'est d'ailleurs la même chose pour la violence non sexuelle. Sait-on que, pour l'année 1988, où on a recensé 16 meurtres d'enfants, tous ces meurtres étaient le fait des parents?»





**Les peep-shows (masturbatoires), qui ont poussé comme des champignons sur la rue Sainte-Catherine, attirent une clientèle principalement constituée de mineurs qui se soulagent, pour 25 cents, «devant des scènes d'une insupportable misogynie». Ce sont aussi des «endroits privilégiés de recrutement pour la prostitution juvénile et le regroupement des gangs».**

**(Les plaisirs solitaires, Billy Bob Dutrisac, Montréal, mai 1990)**

Les meurtriers sexuels, dont le comportement morbide fait la manchette des journaux, sont extrêmement rares. «Ils constituent moins de 1% des délinquants sexuels, reprend André McKibben. Ils sont incarcérés dans des pénitenciers et non ici, à Pinel, car nous ne les traitons pas. D'abord, nous reconnaissons nos limites et celles de la science par rapport à ces pathologies. Aucune expérience systématique de traitement n'a

été menée auprès de cette population. On manque donc de points de référence objectifs. Il y aurait tout un déblayage à faire avant de se lancer dans une telle expérience. Aussi bien traiter les cas qui sont actuellement libres ou qui le seront sous peu. C'est socialement plus rentable...»

#### **La délinquance «ordinaire»**

Malgré les apparences, la délinquance sexuelle semble un phénomène constant, qui n'a subi ni augmentation, ni diminution ces dernières années, même s'il est davantage dénoncé et signalé. Un phénomène, pourtant, dont l'étendue inquiète André McKibben: «Si l'on considère le nombre phénoménal de contraintes sexuelles rapportées par le rapport Badgley, on ne peut plus, alors, parler de quelques individus tarés. Il faut plutôt penser épidémie, ce qui appelle un changement social.

«Il y a, à mon avis, une tolérance induite par rapport à certains phénomènes sociaux. La pornographie, par exemple. Sans être un facteur causal de violence, elle joue un rôle important de désinhibition. Les consommateurs sont conditionnés à croire que les femmes aiment la violence sexuelle, ce qui justifie de futures agressions. Les recherches ont démontré que l'exposition au matériel pornographique entraîne une désensibilisation progressive à la souffrance d'autrui.»

#### **Pourquoi?**

Que recherchent les agresseurs sexuels? «Pour certains "perdants", répond André McKibben, c'est une occasion de triompher. Alors que d'autres

font une dépression ou un vol de banque, eux entretiennent des fantasmes où ils sont tout puissants. Ils expriment leur colère de façon érotisée, ils sexualisent les conflits. Pour compenser leurs faiblesses, ils veulent détruire, humilier.

«Ce qu'il y a de particulier avec les agressions sexuelles, poursuit-il, c'est que la "maladie"

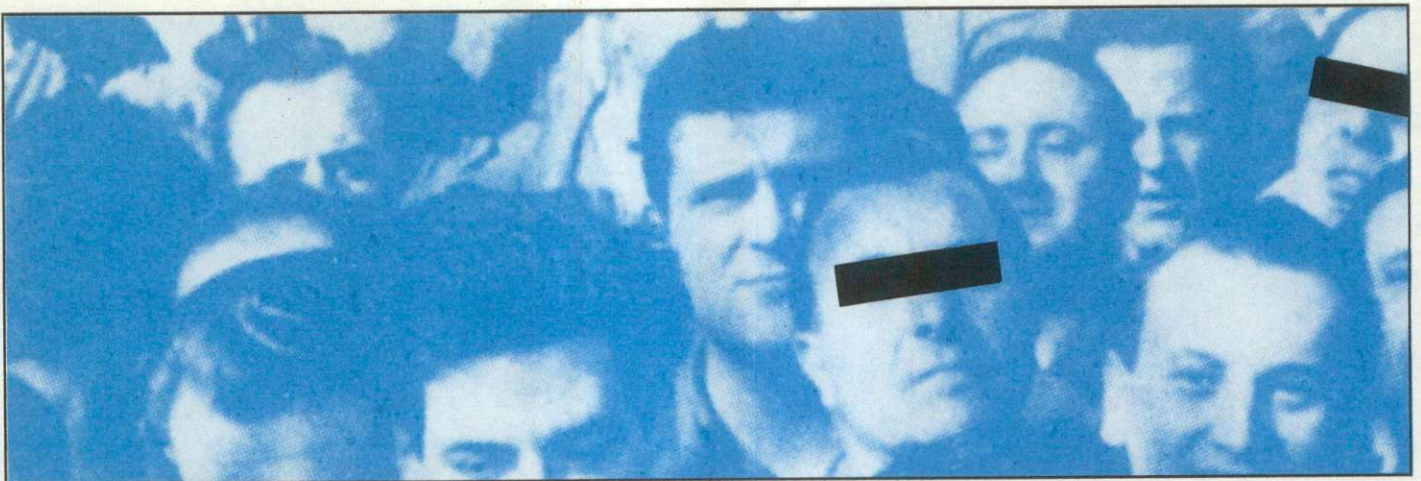
**«Je voulais passer pour plus fort que j'étais en réalité, avoue Hal, auteur d'un viol. Si je lui avais parlé, elle se serait vite rendu compte que j'étais un gars faible, vulnérable, alors que je prétendais être un type dur, fort. (...) C'était plutôt l'humiliation de la victime qui dominait, mais pas la brutalité, ni la violence.»**

**(Pourquoi les hommes violent-ils? Sylvia Levine et Joseph Koenig, Inédi, 1981)**

de l'agresseur ne le fait pas souffrir, au contraire: quand il passe aux actes, il a du "fun"! Toute la souffrance, c'est la victime qui l'a. C'est comme si l'agresseur lui







**Enlevée, séquestrée et violée,  
une fillette de 7 ans raconte  
ENGAGÉE COMME HÔTESSE, ELLE  
SE FAIT VIOLER DEUX FOIS**

Commission Rochon;  
Oct-6-81  
Une jeune étudiante de 18 ans, Mlle X, a raconté hier devant un jury montréalais comment, sous des menaces prof-

**«Je suis un père de famille et**

**CHOIX OFFERT  
À 3 VIOLEURS:  
30 ANNÉES DE  
PRISON OU LA  
CASTRATION**

**j'ai commis l'inceste  
avec ma fille de 14 ans»**

ANDERSON, Caroline du Sud (AP) — Viol d'une femme de 105 ans

**12 JEUNES FILLES VIOLÉES  
ET ÉTRANGLÉES EN 45 JOURS  
PAR UN MANIAQUE**

ISSE, MONTRÉAL, SAMEDI 3 MARS 1983

**Violée,  
découpée  
et frite**

HADERSLEV, Danemark (AP) — La police

**À 12 ans,  
Johanne  
est violée**

Un jour de prison pour 10 ans d'attentats à la pudeur contre sa fille

**L'agresseur avait violé sa**

**victime après**

**7 ans pour le viol  
d'une enfant à la  
pointe d'un couteau**

Un récidiviste de 29 ans qui avait tellement molesté par un propre parent, et ment il en serait venu à s'Un vendeur âgé de 69 ans et père de deux lui donnait le fait d'être schambrière au En décembre 1980, fut au tour de «la

*«Ces attitudes déformées (des délinquants sexuels) consistent, par exemple, à penser qu'un enfant consent à avoir des relations sexuelles avec un adulte, que les attouchements ne constituent pas une agression sexuelle et que les victimes d'agression sexuelle sont responsables de ce qui leur arrive.» (Gestion et traitement des délinquants sexuels, Solliciteur général du Canada, 1990)*

transmettait son mal de vivre...  
«Même chose avec les pédophiles, qui vont jusqu'à se convaincre qu'ils font du bien aux enfants! Les enfants en détresse ou négligés par leurs parents constituent pour eux un marché rêvé. Ils viennent proposer à ces enfants une illusion de relation. Mais ils leur envoient un message implicite: "Ne vieillis pas!" Dès que l'enfant évolue, le pédophile l'abandonne. Pour l'enfant, qui a cru aux promesses de l'adulte, c'est un deuxième abandon. Il en subit un traumatisme affectif incroyable.»

**En guérir**  
Peut-on réduire le nombre d'agressions sexuelles? C'est, en tout cas, le premier objectif d'André McKibben: «On peut estimer que chaque agresseur sexuel fait, en moyenne, de une à quatre victimes dans sa vie. Alors, si on peut en traiter quelques-uns... En réalité, ce genre de déviation, ça ne se guérit pas, mais ça se contrôle. Pour faire un parallèle, on peut comparer ça à l'alcoolisme. Mais il nous faut d'abord amener l'agresseur à reconnaître le geste qu'il a posé; c'est seulement à ce moment-là qu'il

devient traitable.»  
Mais au-delà des thérapies individuelles, la société tout entière peut choisir d'être exempte d'agressions sexuelles. Par une éducation sexuelle convenable, une information saine et, plus largement, une chasse impitoyable à la discrimination sexuelle et aux inégalités de toutes sortes. À défaut de faire ce choix, nous n'avons pas fini de nous inquiéter de la misère sexuelle étalée à la une de nos quotidiens.



# Vivre ici et d'ailleurs...

On les appelle les «minorités visibles». Certains ont parfois le sentiment que l'expression camoufle mal un désir plus ou moins secret qu'ils le soient moins, «visibles»... Pourtant, les richesses humaines, culturelles et économiques que leur implantation ici nous apporte sont incalculables, et souvent mésestimées. Comme le sont d'ailleurs les difficultés

qu'ils éprouvent souvent à réaliser cette intégration tant souhaitée à la société québécoise francophone, difficultés dont ils ne sont que rarement responsables. **NOUVELLES CSN** a demandé à six de ces immigrants, aujourd'hui membres de la CSN, comment ça s'était passé, leur arrivée au pays et leur adaptation à notre style de vie, à nos moeurs et coutumes.

Par Jacqueline Rodrigue

## Comprendre le Québec dans sa complexité

**E**ugenia Castro est chilienne. Elle est arrivée au Québec en 1974 avec son mari et ses deux enfants âgés respectivement de deux ans et demi et de huit mois.

C'est dans la ville de Québec qu'ils ont fait leurs débuts au Québec. Eugenia et les siens ont été une des premières familles chiliennes à venir s'y établir après le coup d'État qui a renversé le gouvernement d'Allende.

À l'époque, plusieurs groupes s'étaient constitués au Québec en appui au Chili. À l'arrivée, l'accueil était donc bien organisé par ces groupes. «Ce soutien a facilité nos débuts au Québec», nous explique Eugenia.

«Nous sommes aussi arrivés au Québec dans un moment déterminant d'affirmation nationale. C'était la Francofête; il y avait à l'époque une valorisation de la culture québécoise, un boom. Nous sommes embarqués là-dedans, c'était chaleureux. En partant du Chili, nous perdions un grand morceau de notre vie mais nous avons eu un bon départ. Ici, c'était quelque chose de nouveau, il se passait beaucoup de choses et nous voulions comprendre.

«En partant du Chili, nous avions une image du Québec; ce n'est pas celle-là que nous avons trouvée. Nous savions que le climat était froid, nous imaginions aussi une ambiance froide mais ça n'a pas été

ça, nous étions surpris», poursuit-elle.

À l'arrivée, les Castro ont pris des cours de français. Eugenia avoue qu'au début elle était portée à parler anglais. «Quand j'ai réalisé qu'ici c'était vraiment en français que ça se passait, j'ai fait des efforts pour parler en français pour vrai. Pour une personne immigrante, ce n'est pas toujours une question de choix. Si on n'a pas la possibilité de suivre des cours et qu'on parle déjà l'anglais, on se réfugiera dans ce que l'on connaît. Quand les immigrants arrivent, ils doivent s'adapter en même temps à tellement de choses, que ce soit au travail ou dans le milieu de vie; de plus, ajoutez à cela qu'apprendre une nouvelle langue, à un certain âge, c'est difficile. Il est humain d'utiliser une langue que l'on connaît et qui nous permet de se débrouiller. Moi, j'ai rapidement réalisé qu'ici, l'amour du français était authentique, que c'était une cause. Nous l'avons partagée.

«Par contre, ce qui m'a déplu à mon arrivée, c'est qu'à l'immigration on m'a obligée à prendre le nom de mon mari alors que nous, notre tradition fait que l'on conserve toujours notre nom de fille. J'avais beau m'obstiner, ils ne

voulaient rien comprendre. Depuis, j'ai pu reprendre mon nom.»

Au Chili, Eugenia et son mari travaillaient pour le gouvernement comme travailleurs sociaux. Eugenia oeuvrait dans le secteur de la santé dans des quartiers défavorisés de Santiago. Après le coup d'État, ils ont été congédiés. Par la suite, tout s'est passé rapidement et leur demande d'immigration a été acceptée assez facilement.

Après avoir vécu un an à Québec, ils viennent dans la région de Montréal où ils avaient trouvé de l'emploi. Eugenia travaille à Laval au CLSC du Marigot depuis 1976, à titre d'agente de relations humaines. «Au Chili, j'ai été congédiée pour faire le travail que je fais ici. Au début je trouvais ça différent du Chili, où la pauvreté est apparente.



Eugenia Castro



Mais j'ai vite compris qu'ici aussi il y avait de la pauvreté et des problèmes, même si ce n'était pas visible. Je dois avouer que je ne m'attendais pas à ça.

«Depuis que je suis ici, je n'ai jamais vécu de situation de rejet, bien au contraire. Peut-être que je suis dans une situation privilégiée par mon travail, où il m'est possible aussi de donner beaucoup. Il se peut que ce soit plus difficile pour une femme immigrante qui travaille dans une manufacture, qui ne parle pas la langue et qui est exploitée par son patron», commente-t-elle.

### La vie syndicale

Eugenia est vice-présidente de son syndicat depuis trois ans. Avant, elle était aussi impliquée dans le syndicat. «Pour moi, militer dans le syndicat, c'est important. Quand on arrive au Québec, on reçoit beaucoup. Le syndicat fait en sorte que nous ne faisons pas que recevoir puisqu'il nous permet aussi de donner. S'impliquer, ça nous permet aussi d'accélérer notre intégration, de prendre notre place et d'avoir des échanges intéressants. Moi, j'ai eu aussi beaucoup d'écoute dans le syndicat et avec les personnes avec

qui je travaille. Pour la cause du Chili, les gens m'ont manifesté beaucoup de solidarité», nous explique-t-elle.

### Vivre au Québec

«Maintenant, notre vie est ici. Nous y sommes depuis 16 ans et nous avons l'intention d'y rester. D'ici, je peux aussi poursuivre du travail pour le Chili. Finalement, nous nous sentons comme les citoyens de deux pays, sans frontière.»

## Briser l'ignorance réciproque

**V**ice-président du syndicat de Direct Film, il travaillait dans cette entreprise depuis dix ans lors de sa fermeture. Roland Gombé vient de la République Centrafricaine. Il est au Québec depuis douze ans, où il poursuivait des études tout en travaillant à temps partiel... jusqu'à ce qu'il perde son emploi.

Ses deux premières années de vie au Québec, il les a consacrées à des études en mathématique à l'Université de Montréal. Il se rappelle bien les débuts, où les immigrants étaient plus isolés et devaient se regrouper. «Comme immigrant, il faut faire ses preuves, raconte-t-il. Pendant la première session, les étudiants québécois n'osent pas trop nous inviter à faire partie de leurs équipes de travail. Avant de le faire, ils attendent de voir nos résultats, alors on se regroupe entre immigrants, dans un milieu marginal. Mais, une fois que l'on réussit à travailler ensemble, on apprend mutuellement les uns des autres, que ce soit sur nos méthodes de travail ou autre.»

### Vivre la syndicalisation

Roland Gombé se rappelle bien la syndicalisation de Direct Film. «J'ai commencé à travailler à Direct Film juste avant la syndicalisation des employées et j'ai ainsi pu profiter de toute cette expérience. Au début, ils ont eu un peu peur de me contacter, ne sachant pas trop comment je réagis. Moi, sur le coup, je trouvais cela risqué, je ne connaissais pas

mes droits. J'y ai réfléchi et je me suis demandé: qu'est-ce que j'ai à perdre? L'arbitraire était là et me syndiquer, dans le fond, c'était une chance de l'éviter. Étant noir, j'avais quand même peur de cet arbitraire au travail. Avec le syndicat, je devenais mieux équipé pour l'affronter.

«J'ai réalisé aussi à quel point le syndicat était un lieu pour s'épanouir. Avec un syndicat, il y a une cause commune. À l'université, mon intérêt c'est d'obtenir mon diplôme, mais la vie universitaire a ses limites. Dans un syndicat, la vie est plus intense.

«La syndicalisation, c'est aussi un outil d'intégration des gens au milieu québécois. Par l'action syndicale,

on partage beaucoup avec les autres et ça contribue à mieux se connaître. Personnellement, je n'ai pas attendu pour démontrer que j'étais intéressé et j'ai pris ma place. J'ai commencé par être délégué, après j'ai participé à divers comités, j'ai été membre du comité de négociation puis j'ai été secrétaire général et là, je suis vice-président depuis trois ans. Nous comptons une cinquantaine de personnes immigrantes dans le syndicat sur 400 membres et elles participent à la vie syndicale. Le syndicat, c'est la démocratie même.»

### Vivre au Québec

«J'ai décidé de faire ma vie au Québec. Je suis en amour avec le Québec. J'aime le caractère démocratique qui y règne. Dans mon pays d'origine, la démocratie, ça n'existe pas et je ne crois pas qu'elle puisse exister à moyen terme non plus.

«À mon arrivée, je n'ai pas eu de problème avec la langue car la République Centrafricaine est une ancienne colonie française. Mon adaptation au monde occidental, je l'avais commencée en Europe où j'ai vécu pendant sept ans dans divers pays avant de venir au Québec.

«Je n'ai jamais eu vraiment de problèmes dus au racisme, si ce n'est une fois avec un policier qui était à la recherche d'un noir qui avait fait quelque chose... et pour qui les noirs c'est tous des pareils et bingo!

«Non. On a peur de ce qu'on ne connaît pas. Certains problèmes sont plutôt causés par l'ignorance réciproque. Généralement, une fois le dialogue établi, les craintes s'estompent. Ce qui serait inquiétant, ce serait que malgré ce dialogue, certains comportements chauvins ne se modifient pas. Mais ça, c'est le fait d'une très petite minorité et il ne faut pas s'en frustrer mais plutôt cheminer avec les autres.



Roland Gombé



«Bien sûr, il y a encore des progrès à faire pour améliorer la situation des immigrant-es et faire en sor-

te qu'ils prennent leur place, mais aussi qu'on leur en accorde une; je crois que nous sommes sur le bon

chemin et qu'il est possible de poursuivre conjointement nos efforts.»

## Venu au Canada, il trouve le Québec

**A**ntonio Vitale est italien. Il a quitté son pays natal en 1968 pour venir au Canada. «En Italie, on nous parlait du Canada, pas du Québec. J'ai décidé de venir à Montréal, pour voir si c'était possible de vivre mieux, socialement et économiquement.

«Ce qui m'a frappé en arrivant, c'est l'immensité, la diversité et le mode de vie. Je suis arrivé en automne, et ça me surprenait de voir tant de rues désertes. Chez nous, il y a beaucoup de vie dehors, dans les rues.

«J'ai d'abord dû m'adapter à l'ambiance, à la température, aux gens. Je trouvais les gens renfermés, ça me choquait. Aujourd'hui, je crois que le peuple québécois est plus accueillant qu'il y a 20 ans envers les communautés ethniques. Peut-être que c'est moi qui suis mieux intégré!»



Antonio Vitale

### Du côté des Italiens

Antonio Vitale est président de la Fédération italienne des travailleurs immigrants, qui compte près de 400 membres à Montréal. Cette association reconnaît le fait français au Québec. Elle s'occupe de promouvoir la culture italienne, mais aussi la culture québécoise. «Par exemple, nous avons mis sur pied un programme d'échanges culturels avec des régions italiennes. Cette forme de parrainage nous permet d'envoyer les enfants des travailleurs immigrants italiens qui sont nés ici faire un séjour là-bas.

«À chaque année, nous organisons aussi des activités lors de la St-Jean-Baptiste, ou encore pendant le temps des sucres.

«Dernièrement, nous avons décidé de créer un comité de femmes à l'intérieur de la Fédération. Dans les familles italiennes, les femmes ne sortent pas. Nous croyons qu'un tel comité va leur permettre de mieux connaître la société québécoise, et faciliter leur intégration.»

Si jamais ça vous intéresse, l'association accepte aussi les membres non italiens.

### Une expérience syndicale tout à fait nouvelle

«Chez nous, les lois du travail font en sorte qu'il est très facile de se syndiquer. Ici c'est différent: les gens ont peur d'organiser un syndicat; non seulement les immigrants, mais les Québécois aussi. La syndicalisation, c'est un processus aberrant. Nous, à l'Hôtel Reine-Elisabeth, ça nous a pris deux ans pour pouvoir changer d'allégeance syndicale: je trouve ça incroyable!» Le syndicat est avec la CSN depuis 1982. Antonio en a été le président de 1982 à 1988. Il est présentement responsable des

assurances collectives et du régime de retraite.

### Créer la cohérence dans un milieu pluriethnique

Antonio espère qu'un jour, il sera possible d'avoir des cours de français en milieu de travail. Au Reine-Elisabeth, il y a plus de 700 travailleurs et travailleuses, répartis ainsi: 80% d'immigrants représentant près de 20 nationalités différentes, et 20% de Québécois d'origine. Près de 70% des membres parlent à peine le français. Évidemment, cette situation crée d'énormes difficultés de communication. S'ensuivent des problèmes de cohérence syndicale. «Si on ne peut pas se comprendre, on ne peut pas s'intégrer et finalement, on est en dehors du sujet; on ne réussit pas à faire partager nos revendications, à créer une véritable vie syndicale. Il devient donc pressant de trouver des solutions positives.»

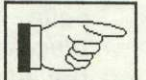
### Les immigrants à la CSN

Antonio souhaite aussi qu'un jour proche, il y ait plus de représentant-es des communautés culturelles aux différents paliers de la CSN. Il considère qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire, et à faire par les deux parties. Il explique que les membres des communautés culturelles hésitent encore à se présenter à différents postes parce qu'ils considèrent qu'ils ne parlent pas assez bien la langue, ou par manque de disponibilité; mais ils devront franchir le pas pour se solidariser avec les Québécois-es et mener ensemble les combats.

### Enrichir le Québec

Quand Antonio parle, il nous rappelle aussi des choses qu'effectivement nous ne devrions pas oublier. «Les immigrant-es apportent beaucoup au Québec. Nous participons et nous apportons des éléments nouveaux à la vie économique et culturelle québécoise.

«Et que ce soit n'importe où au monde, nous ne devons pas oublier la responsabilité que nous avons envers les immigrants; car il arrive que les gouvernements et l'économie du monde occidental soient à la source des problèmes que connaissent les pays qui fournissent des immigrants.»





# L'aventure

**Y**ock-Mouy Thuthon est originaire de Madagascar, mais d'origine chinoise. Elle habite Montréal depuis maintenant douze ans.

*«Je suis venue au Québec parce que mon frère, qui habitait déjà ici, me racontait la beauté du pays. Attirée par les nouveautés, j'ai décidé de venir voir par moi-même si c'était aussi beau qu'il le disait.»*

Dès son arrivée, elle trouve les gens ouverts, accueillants. Elle connaissait le français, Madagascar étant une ancienne colonie française. Mais elle avait de la difficulté avec les intonations, la phraséologie... *«Quand les gens parlaient rapidement, comme je n'étais pas habituée, je n'attrapais souvent que le dernier mot»*, dit-elle. Elle décide de suivre des cours de perfectionnement en français. À cette époque elle demeurait chez son frère, marié à une Québécoise, avec qui elle pratiquait son français. *«Je refuse qu'on me parle en anglais. Bien souvent, dans les magasins, dans les restaurants ou ailleurs, on m'aborde en anglais et je dois parfois m'obstiner pour qu'on me parle en français.»*

## Sports d'hiver et ragoût de pattes

*«Je me suis adaptée au climat en suivant les conseils que l'on me donnait. Dès la première année, je me suis lancée dans les sports d'hiver»*, poursuit-elle. Côté nourriture, il n'y a pas beaucoup de Québécois pour vanter, comme Yock-Mouy le fait, le délicieux ragoût de pattes et le jambon à l'érable.

Elle n'est jamais retournée à Madagascar, voulant ainsi en conserver toujours exactement le même souvenir. Pendant ses vacances, elle visite le Québec en camping: Gaspésie, Côte-Nord, La Malbaie, Saguenay-Lac-St-Jean, Outaouais...

## L'étonnement

Ce qui l'a étonnée, à son arrivée, ce fut de voir comment tout un chacun pouvait critiquer les politiciens. *«N'essaie pas de faire ça au Madagascar»*, dit-elle avec un petit rire. Étonnée aussi de voir comment les gens parlaient ouvertement du libre choix de leur sexualité, comme si de rien n'était. De même, ajoute-t-elle, *«cela m'a surpris de voir la place des femmes sur le marché du travail. De voir que c'était quand*

*même possible pour elles d'occuper certains postes. Dans la communauté chinoise, c'est le mari qui doit gagner l'argent pour faire vivre sa famille. C'est de moins en moins vrai avec les plus jeunes, mais c'est comme ça pour les gens de ma génération.*

*«Je côtoie peu les gens de la communauté chinoise, sinon, une fois par année, au Nouvel An. Quand je rencontre mes compatriotes, je leur cache que je suis des cours. J'ai fait le choix de vivre au Québec et pour ça, je préfère m'intégrer au peuple du Québec»*, explique-t-elle.

## La profession et le syndicat

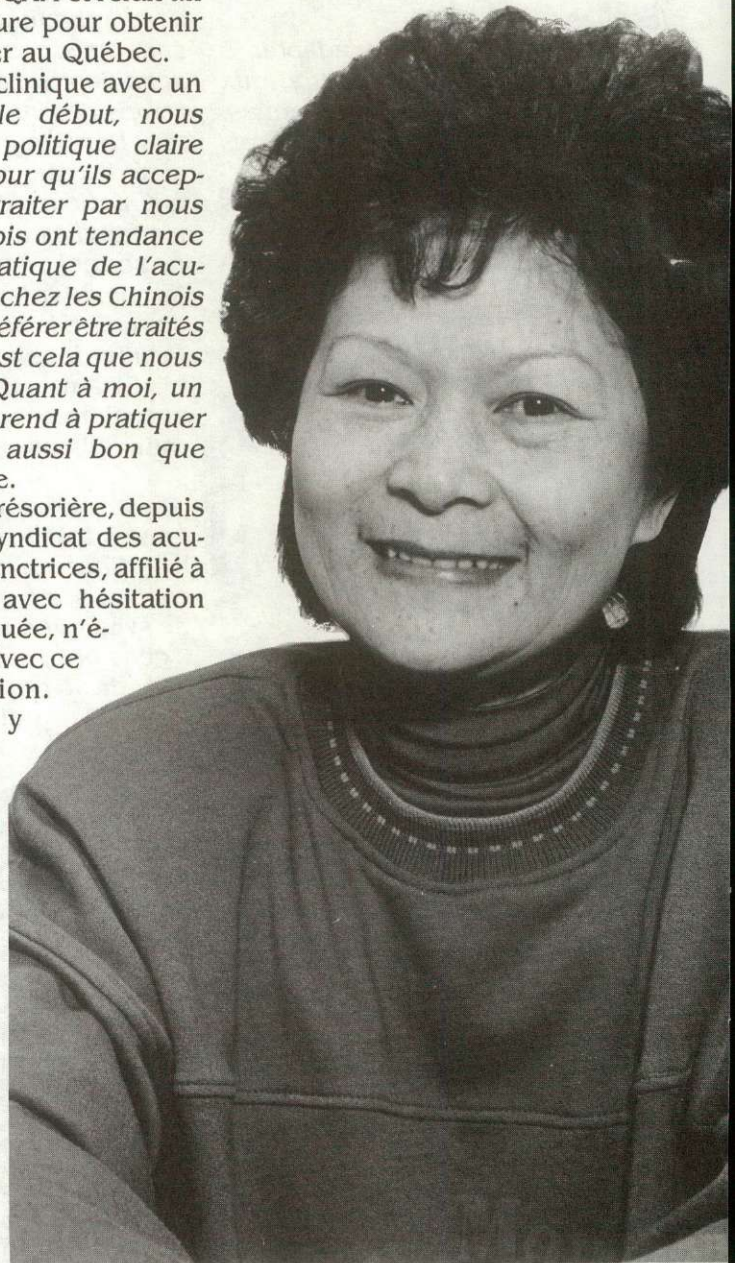
À Madagascar, Yock-Mouy pratiquait l'acupuncture. Mais une fois ici, elle entreprend des études en administration à l'UQAM et refait un cours en acupuncture pour obtenir le droit de pratiquer au Québec.

Elle ouvre une clinique avec un Québécois. *«Dès le début, nous avons établi une politique claire avec nos clients pour qu'ils acceptent de se faire traiter par nous deux. Les Québécois ont tendance à croire que la pratique de l'acupuncture est innée chez les Chinois et ont tendance à préférer être traités par les Chinois. C'est cela que nous voulions contrer. Quant à moi, un Québécois qui apprend à pratiquer l'acupuncture est aussi bon que moi»*, souligne-t-elle.

Yock-Mouy est trésorière, depuis plus d'un an, du syndicat des acupuncteurs et acupuntrices, affilié à la FPPSCQ. C'est avec hésitation qu'elle s'est syndiquée, n'étant pas familière avec ce type d'organisation. Maintenant, elle y prend de plus en plus goût. Ce qui l'a décidée à se syndiquer, c'est le défi que ça représentait de faire valoir la cause des acupuncteurs et acupuntrices, de travailler à la reconnaissance de cette science par le système de santé québécois, selon leurs normes à eux. Et finalement, l'expérience syndicale s'est

de plus en plus transformée en une expérience de démocratie pour trouver des solutions aux divers problèmes auxquels sont confrontés les acupuncteurs et acupuntrices, et se donner de la formation.

Yock-Mouy est aussi herbologiste. *«Ici, les étudiants en herbologie me font rire. Ils veulent absolument utiliser les mêmes produits que les Chinois en Chine. Je leur dis d'oublier la plante chinoise et d'adapter leurs préparations selon ce que l'on trouve ici. Bien des plantes ont le même effet et il vaut mieux les avoir fraîches. Vous voyez, le ginseng pousse ici aussi mais il est expédié en Chine pour être traité et nous revenir des mois plus tard...»*, raconte-t-elle.



Yock-Mouy



# Au-delà de la tolérance

**V**ladimir Ruba est yougoslave. Il est arrivé au Québec à l'âge de sept ans avec ses parents et un frère. Le père est parti de Yougoslavie en 1956 pour se rendre en Italie. Les autres membres de la famille sont allés le rejoindre là. Après y avoir vécu un an, il quitte l'Italie pour la France. Deux ans plus tard, son frère, qui est déjà établi au Québec, le fait venir avec sa famille.

C'est à l'école française que les parents Ruba inscrivent leurs enfants. À l'époque, les immigrants pouvaient choisir l'école française ou anglaise. Mais Vladimir et son frère avaient déjà appris le français lors de leur séjour en France.

Vladimir Ruba trouve un emploi chez Velan, à Ville St-Laurent, une usine spécialisée dans la robinetterie nucléaire. Deux cents personnes y travaillent actuellement, mais à la fin des années 70, il y en

avait plus de quatre cents. La caractéristique de la main-d'oeuvre est d'être pluriethnique. On dénombre vingt-huit nationalités différentes.

*«Parfois, c'est une vraie tour de Babel, mais avec le temps, les choses se sont améliorées, souligne Vladimir Ruba. Quatre-vingts pour cent du personnel est d'origine immigrante. En plus de parler notre langue d'origine, on parle soit le français, soit l'anglais. Plusieurs travailleurs sont aussi analphabètes. Pendant longtemps, nous avons eu des problèmes de communication dans l'entreprise. Les assemblées syndicales se déroulaient ou en anglais ou en français. La salle était formée de petits groupes qui se rassemblaient selon les nationalités. Comme certains ne comprenaient pas la langue dans laquelle se déroulait l'assemblée, la traduction se faisait un peu partout dans la salle au fur et à mesure. Cela devenait*

*rapidement un vrai chaos.*

*«Maintenant, c'est mieux. Nous avons décidé de faire des assemblées syndicales bilingues, et c'est d'en avant que la traduction se fait. Cette nouvelle méthode permet à tout le monde de suivre et d'avoir la même information. Nous avons adopté le même procédé pour ce qui est de l'information écrite que nous faisons circuler. Cela ne règle pas entièrement le problème, mais ça contribue à améliorer la situation. Un peu tout le monde a mis de l'eau dans son vin, et on se respecte davantage entre nous.»*

Il y a déjà quinze ans que Vladimir Ruba travaille chez Velan. Il se rappelle certaines batailles épiques qui survenaient auparavant entre les travailleurs de différentes nationalités. *«Souvent la bataille commençait à propos d'un problème relié au travail, mais je pense qu'elle était politique en même temps. Lors du référendum, c'était épouvantable dans l'usine. Il y avait vraiment le camp du oui et celui du non, et chacun défendait ardemment le sien. Depuis, ça c'est pas mal calmé. Mais présentement, avec le Lac Meech, inévitablement ça tend à recommencer.*

*«Veut, veut pas, le syndicat est obligé de s'en mêler. Non de tenter de donner une ligne politique directrice aux gens, mais à tout le moins, de donner l'information la plus objective possible, d'aider à ne pas partir en peur. La plupart des immigrants qui travaillent ici ont peur de la séparation du Québec. C'est dans l'inquiétude qu'ils vivent tous ces débats. Ils ont peur de perdre tout ce qu'ils ont. Cela crée finalement beaucoup de tensions entre les gens dans l'entreprise. Syndicalement, nous devons donc les rassurer, leur permettre de faire leurs choix en connaissance de cause, et par conséquent permettre aux gens de pouvoir continuer à se parler et à faire les débats sereinement.»*



Vladimir Ruba



# Réaliser ses ambitions

**M**arcelle Duvalsaint est haïtienne. À 17 ans, seule, elle quitte son pays pour venir rejoindre son *chum* qui, lui, a immigré à Montréal un peu plus tôt. C'était il y a 20 ans.

À cette époque, il y avait peu d'Haïtiens à Montréal, et ceux qui y venaient le faisaient pour des raisons économiques. C'était principalement des jeunes à la recherche d'un endroit où il leur serait possible de réussir leur vie, puisqu'ils ne trouvaient pas d'emploi chez eux. Ce n'est que plus tard qu'on a commencé à quitter Haïti pour des raisons politiques.

*«La séparation a été difficile pour nous et nos parents, mais le fait de savoir que la vie serait meilleure là-bas, ça nous a aidé à passer à travers cette étape.»*

Les débuts n'ont pas été faciles

pour Marcelle. *«Dès mon arrivée, j'ai dû chercher du travail pour gagner notre vie puisque mon mari suivait des cours pour obtenir un diplôme de technicien en électrodynamique. À cette époque, nous pouvions travailler sans permis. J'ai donc travaillé trois ans dans une manufacture de couture. Mais dans ces endroits, on se fait exploiter parce que les patrons savent que tu n'as pas de papiers. Après deux ou trois ans, tu commences à te réveiller, mais tu ne sais pas comment faire pour réclamer ce à quoi tu as droit.»*

Lorsque son mari a terminé ses études, les possibilités d'emploi dans son domaine n'étaient pas grandes. Quand l'occasion s'est finalement présentée, c'était à Labrador City. Pour prendre de l'expérience et amasser un peu d'argent, les deux ont décidé d'aller y passer cinq ans.

*«Là-bas, je n'ai pas travaillé. Nous vivions à Fermont. J'ai suivi des cours et j'ai eu des enfants. Nous étions la seule famille noire, mais nous n'avons eu aucun problème d'intégration.»*

Quelque temps après leur retour à Montréal, Marcelle recommence à travailler. En 1980, elle est femme de chambre au Holiday Inn Place Dupuis, alors syndiqué à la FTQ. L'année suivante, le syndicat passe à la CSN. Marcelle fut une des personnes impliquées dans ce changement d'allégeance. *«Ce qui*

*m'a poussée à travailler pour la CSN, c'est que j'ai vu tout de suite qu'elle était contre l'exploitation des immigrants.»*

## Malgré tout, encore des préjugés

Après avoir été représentante syndicale à la condition féminine pendant quelques années, Marcelle décide de faire le saut et de se présenter à la présidence. Novembre 89, elle obtient le poste. Toutefois, avant d'être élue, il y eut quelques moments difficiles à passer. *«Parfois j'entendais: "Ah non!, pas une noire à la présidence!" Malgré la réticence de quelques personnes, la majorité m'a accordé son appui.*

*«Bien sûr, il y a des préjugés qui persistent, mais plus on apprend à se connaître, plus ça tend à disparaître. Il faut dire qu'avant que nous soyions à la CSN, il y avait tellement de préjugés qu'on ne se parlait même pas entre nous. Maintenant, on réussit à faire appliquer la même convention pour tout le monde.*

*«Sur les 180 travailleurs et travailleuses de l'hôtel, les deux tiers sont Haïtiens ou Latino-Américains, alors que l'autre tiers est composé de Québécois. Malgré cette importante proportion de personnes immigrantes, il n'y a pas vraiment de problèmes de langue, et la majorité des gens parle et comprend le français. Nos assemblées se déroulent en français, mais bien sûr, il peut nous arriver de compléter, dans le particulier, des explications à des personnes dans leur langue maternelle pour qu'elles comprennent mieux. Aux heures de repas, les personnes se regroupent par nationalités et échangent dans leur langue. Cette pratique n'a rien à voir avec le racisme ou des problèmes de langue. C'est un moment privilégié pour nous rencontrer, nous parler de la famille et des problèmes communs, c'est tout.»*

## Tout à fait noir, tout à fait blanc

*«Je pense que l'intégration des noirs était plus facile au moment où je suis arrivée car il y en avait beaucoup moins. Malgré tout, quand je pense à ce problème, je me dis que chez nous, en Haïti, il y a pas mal de blancs mais le mot racisme, on n'a pas ça sur les lèvres; il n'y a pas de différence entre blancs et noirs. Par contre, quand nous arrivons ici, là on fait la différence.»* □



**Marcelle Duvalsaint**  
NOUVELLES CSN 310 page 10



# Une présence impétueuse

Par Pierre Vadeboncoeur

**D**e tout temps, le mouvement syndical s'est appuyé largement sur des personnes qui ne pensaient guère à elles-mêmes. Celles-ci n'étaient pas l'exception. Ni certes dans le monde des affaires, ni dans celui de la politique partisane, ni dans la vie personnelle ou sociale courante, on ne rencontre autant de personnages désintéressés. Dans le syndicalisme, le cas est loin d'être rare. On le retrouve à tous les niveaux: syndicats de base, structures, direction générale.

La camaraderie que j'ai pu observer à la CSN et ailleurs dans le mouvement syndical tenait en bonne partie, entre les individus, à la reconnaissance mutuelle de ce fait: la magnifique authenticité de leur engagement. La profondeur de l'engagement est toujours une évidence. La vérité d'une personne, cela se voit. Il est clair, par exemple, que les militants dont je parle étaient singulièrement exempts d'arrière-pensées. De vieilles expressions françaises me reviennent, qui illustrent ce genre de qualités: l'épée du roi, être franc comme du bois. La



*«L'Heureux excellait à organiser des campagnes à l'appui de certaines grèves ou pour promouvoir les politiques sociales de la centrale. Il avait accouru, le 26 décembre 1968, à East Angus, chez les travailleurs du papier, et avait organisé in extremis une campagne nationale fulgurante et efficace dans la situation de grève extrêmement compromise dans laquelle ils se trouvaient coincés.»*

On le voit ici prenant la parole lors de la grève des meuniers, en 1977.





camaraderie des syndiqués et syndicalistes, telle que je l'ai souvent ressentie et observée, est beaucoup à base d'estime.

### **Tout d'une pièce**

J'ai parlé de beaucoup de gens au cours de cette série d'articles. Je vais terminer comme j'ai commencé. Évoquer encore une figure. Celle-ci particulièrement entière et sans détour.

L'exemple qui me vient spontanément à l'esprit, à cet égard, c'est André L'Heureux. On parle de profondeur de l'engagement; celle-ci suppose une condition qui est d'abord tout au fond de l'esprit du militant lui-même: l'absence de calcul, l'absence du sens de l'intérêt personnel. L'Heureux, c'est avant tout ce type qui ne tire pas sa propre épingle du jeu. Il est complètement insoucieux de son propre avantage. En ce sens, c'est un homme qui ne sait pas compter. Il ne l'a jamais su. Une carrière? Connais pas... Il faut bien dire ce qu'il faut dire: L'Heureux, le permanent que j'ai le mieux connu peut-être, je n'ai jamais remarqué chez lui la moindre parcelle d'ambition personnelle. Ni dans le syndicalisme, ni en dehors du syndicalisme. Tant pis pour lui. Ni pour des postes, ni pour les honneurs, ni pour l'argent, ni pour une situation quelle qu'elle soit. De ce côté-là, vous pouvez cocher, le résultat sera zéro. Voilà.

Je remarquais deux choses, entre autres, au sujet d'André L'Heureux: d'abord ce que je viens de dire; ensuite, ce qui en était l'effet normal: la réponse spontanée et tout aussi entière des travailleurs de la base à son endroit. C'était frappant. Je l'ai constaté combien de fois! Autant il était direct et sans arrière-pensée avec les travailleurs, autant ils l'étaient également avec lui. Ils l'adoptaient d'emblée. L'échange était complet, indiscuté, indiscutable. Cet accord, je le sais, les années ne l'ont jamais affaibli. Cette amitié est scellée.

*«Direct, de tempérament impétueux, ayant toujours son franc-parler, l'homme passait aux yeux d'un certain nombre pour malcommode. (Pas toujours absolument sans raison, me semblait-il...). Capable de "sorties" pas toujours souhaitables. Soit!», écrit*

*Vadeboncoeur. Ce franc-tireur devenait vice-président de la CSN le 3 juillet 1976.*



### **Générosité, impatience**

Direct, de tempérament impétueux, ayant toujours son franc-parler, l'homme passait aux yeux d'un certain nombre pour malcommode. (Pas toujours absolument sans raison, me semblait-il...) Malcommode et quelque peu redouté. Capable de «sorties» pas toujours souhaitables. Soit! Je l'ai vu une ou deux fois partir de son bureau comme une balle pour aller dire son fait à quelque camarade par trop bureaucrate. Admettons. Ce qu'il y a de curieux, c'est que c'était là l'exact revers de ses qualités, ou leur contrepartie négative, si vous préférez. Par exemple, cette espèce d'impulsivité sans ménagement est en quelque sorte l'autre face, précisément, de sa généreuse puissance de camaraderie.

### **Contre les faux jetons**

L'Heureux, entre autres qualités, a en aversion: les maniganceux; les mesquins; les arrivistes; les hypocrites; les indicateurs de police et autres



agents bizarres; les politicailleurs. J'ajoute qu'il avait un flair extraordinaire pour détecter les combinards de tout acabit, à «gauche» comme à droite. Il fut, à ce titre, pendant un temps, la bête noire des groupuscules douteux, après l'avoir été des fauteurs de la scission de 1972. Autant il ne pouvait souffrir ces faunes diverses, autant il avait le plus entier et chaleureux respect pour la franchise des ouvriers avec lesquels il travaillait et se liait si aisément d'amitié. Au fond, dans les deux cas, c'était le même sentiment qui jouait - en sens inverse!

### Un créateur

Son apport à la CSN ne fut pas mince. L'Heureux a l'esprit créateur et réalisateur. Il excellait à organiser des campagnes à l'appui de certaines grèves ou pour promouvoir les politiques sociales de la centrale. On ne faisait jamais appel à lui en vain. Par exemple, il avait accouru, le 26 décembre 1968, à East Angus, chez les travailleurs du papier, et avait organisé in extremis une campagne nationale fulgurante et efficace dans la situation de grève extrêmement compromise dans laquelle ils se trouvaient coincés.

Il maîtrisait des dossiers complexes comportant des éléments d'économie, de politique générale, de politique sociale. Il savait en tirer des documents-synthèses importants. Au Service d'action politique, qu'il dirigeait, cela lui servit en particulier à produire des documents d'information très étoffés sur certaines questions syndicales ou politiques. Ces documents étaient tirés quelquefois à des milliers ou même des dizaines de milliers d'exemplaires. Mentionnons-en deux: sur l'assurance-automobile et l'assurance-maladie. Il y en eut d'autres, sur l'exploitation de la forêt, sur les chantiers maritimes, sur les consommateurs, sur l'action municipale, etc. Certaines de ces brochures firent époque. Il con-

Vadeboncoeur écrit avoir plusieurs fois constaté *«la réponse spontanée et entière des travailleurs de la base à son endroit. C'était frappant. Autant il était direct et sans arrière-pensée avec les travailleurs, autant ils l'étaient avec lui. Ils l'adoptaient d'emblée.»* À gauche sur la photo, il discute avec un groupe de travailleurs de Fer et Titane au moment de la grève de 1977.



cevait, préparait, rédigeait (sauf exceptions) et publiait ces documents, ces brochures, et il en organisait la diffusion et le système de vente. Il avait même réussi à rendre ces brochures sociales rentables, de sorte qu'elles ne coûtaient rien à la CSN. Programmation, mobilisation, vulgarisation, action énergique, ample, inventive, il excellait en tout cela. (Seulement, les bureaucrates ne devaient pas l'embêter...)

André L'Heureux laisse à mes yeux le souvenir d'une présence syndicale comme il y en eut peu. L'article que vous lisez est le dernier de cette saison de publication de *Nouvelles CSN*. Il ne me déplait pas de terminer par un coup de chapeau à cet ami, qui est aussi celui des travailleurs.

J'arrive donc au terme de ces articles, mais conscient de n'avoir pas rappelé certains souvenirs concernant des militants ou permanents dont je n'ai pas parlé encore. Je regrette ces omissions volontaires, car elles sont importantes. Je les réparerai peut-être un jour. Je l'espère. □



## À l'invitation de la FNC-CSN

### Des journalistes syndiqués de 60 pays à Montréal en 1992

La Fédération internationale des journalistes (FIJ), qui regroupe des syndicats de journalistes d'une soixantaine de pays de tous les continents, a choisi Montréal comme site de son prochain congrès, en 1992.

Cette décision a été prise à l'unanimité lors du dernier congrès de la FIJ qui se tenait du 13 au 18 mai en Italie, à la suite des représentations faites par la Fédération nationale des communications de la CSN, affiliée à la FIJ depuis deux ans.

#### Une première

À signaler que c'est la première fois de l'histoire de la FIJ que le congrès de cette prestigieuse organisation syndicale internationale se tiendra à l'extérieur du continent européen.

Cet événement d'envergure coïncidera avec les festivités qui entoureront, en 1992, le 350<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Montréal et le 500<sup>e</sup> anniversaire de la découverte de l'Amérique.

À cet égard, la FNC est déjà assurée de l'appui de la Ville de Montréal ainsi que

des gouvernements canadien et québécois pour faire de ce congrès une réussite.

La présidente de la FIJ, Madame Mia Doornaert de Belgique, s'est réjouie du choix de Montréal à titre de ville hôte de la FIJ en 1992.

Mme Doornaert a dit souhaiter que le congrès de Montréal contribue à renforcer les liens entre les organisations syndicales du secteur des communications des hémisphères Nord et Sud du continent américain.

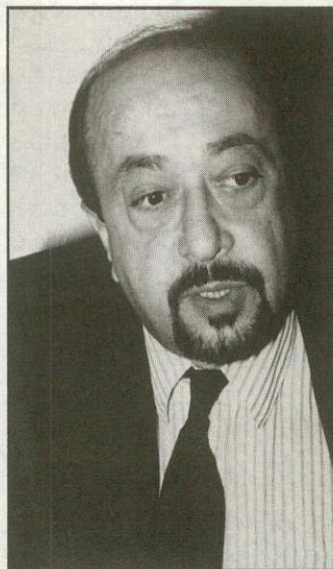
#### Syndicalisme et profession

Rappelons que la FIJ, affiliée à la CISL, est une organisation syndicale créée pour traiter de questions liées au syndicalisme dans les médias, à l'exercice de la profession de journaliste, au respect et à la défense de la liberté d'information, de la liberté des médias et de l'indépendance des journalistes.

C'est sous le thème «Unité et solidarité pour les années 1990» que le dernier congrès de la FIJ a réaffirmé son appui aux syndicats qui luttent, à travers le monde, pour les

valeurs démocratiques de liberté d'expression, de liberté d'association et de liberté culturelle.

C'est dans cet esprit que s'inscrit d'ailleurs l'ouverture de la FIJ aux syndicats issus de la démocratisation en Europe de l'Est et sa lutte permanente à la concentration des médias à l'échelle de la planète.



Maurice Amram, président de la Fédération nationale des communications.

#### Tournée vers l'avenir

«Bref, il y a, à la FIJ, cette effervescence des organisations jeunes, en pleine expansion, pleines de projets et tournées vers l'avenir. C'est probablement parce qu'elle considère que cela lui ressemble que la FNC s'y sent tout à fait à l'aise», déclare son président Maurice Amram.

Deux ans après son affiliation à la FIJ, la FNC a déjà pu vérifier l'importance de cette ouverture et d'une présence au plan international.

«L'expertise de la FIJ et les liens de solidarité avec ses organismes affiliés sont des atouts évidents pour la FNC. En contrepartie, la FNC s'est associée au programme de formation de la FIJ en Afrique francophone, ce qui démontre que la FNC peut à son tour apporter une contribution positive au plan international.

«En ce sens, en accordant à la FNC la responsabilité et l'honneur de recevoir le congrès de la FIJ, cette dernière reconnaît la vigueur et la crédibilité démontrées par la FNC depuis deux ans», conclut Maurice Amram.

### À propos de la loi 116 (5)

Nous avons vu précédemment qu'en vertu de la loi 116, tout régime a l'obligation de former un comité de retraite; ce comité doit compter au moins deux représentants des participants et un membre externe. Que précise la loi quant au choix de ces trois membres?

#### Désignation des représentants

Aux termes de la loi, c'est à l'assemblée annuelle des participants que revient de désigner les représentants des participants au comité de retraite. Trois modes de désignation sont possibles selon la loi:

1) Désignation de deux participants selon des condi-

tions et délais préétablis: par exemple, un régime vise des participants qui appartiennent à deux unités syndicales distinctes; il peut alors être proposé à l'assemblée que chaque unité syndicale choisisse son représentant.

Si l'assemblée rejette le mode préétabli de désignation qui lui est proposé, ou encore s'il ne lui en est pas proposé, la loi 116 prévoit comme seconde option:

2) Élection d'un représentant des participants par le groupe des participants actifs et d'un autre représentant par le groupe des participants non actifs (i.e. retraités ou qui ont quitté le régime en y conservant des droits). Il est à noter qu'en vertu de cette option, les représentants des participants n'ont pas à être eux-mêmes des participants alors que ceci est exigé si l'option

1) est retenue.

Par le biais de l'option 2), la loi veut s'assurer que les participants non actifs ne soient pas totalement ignorés dans le processus de désignation. Si l'assemblée rejette aussi cette option (par exemple, les participants non actifs sont minoritaires à l'assemblée et ils ne peuvent convaincre les participants actifs de leur allouer un siège au comité de retraite), il lui reste une troisième option:

3) Élection par l'assemblée d'un représentant des participants et désignation d'un second représentant selon des conditions et délais préétablis; ce dernier doit être un participant alors que le membre élu par l'assemblée peut être une personne qui ne participe pas au régime.

Par exemple, le régime de retraite d'une municipalité vise des cols bleus, des cols

blancs et des cadres; les cols bleus sont de loin plus nombreux que les cols blancs et les cadres comme participants au régime. Il est alors proposé à l'assemblée qu'un représentant des participants soit d'office un participant col bleu (désignation préétablie) et que l'autre représentant soit élu par l'assemblée.

NOTE: Les options décrites ci-dessus font référence au choix de deux représentants des participants au comité de retraite, soit le nombre minimal prescrit par la loi 116; rien n'empêche toutefois de négocier la présence d'un nombre supérieur de représentants des participants. Dans ce cas, les modes de désignation qui précèdent continuent de s'appliquer, en y apportant les adaptations nécessaires.

Johanne Bérard



## La CSN réclame la reconnaissance de l'autonomie professionnelle des sages-femmes

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, a annoncé qu'il soumettra à l'Assemblée nationale, d'ici le 23 juin, un projet de loi autorisant la pratique des sages-femmes.

Dans un mémoire présenté en Commission parlementaire en décembre dernier, la CSN avait critiqué une première version de ce projet de loi, laquelle limitait à quelques projets-pilotes en milieu hospitalier la pratique des sages-femmes, sous le contrôle strict de la profession médicale.

### Le lobby des médecins

On craint que le nouveau projet de loi ne soit qu'une version légèrement améliorée du projet original et ne réponde pas vraiment aux revendications des sages-femmes et des très nombreux organismes qui les ont appuyées. Le lobby de la profession médicale aura évidemment encore fait son oeuvre pour freiner cette évolution vers l'humanisation des naissances.

### Le mémoire

Dans son mémoire, la CSN

a réclame la reconnaissance de la profession autonome des sages-femmes et la création d'une corporation professionnelle à exercice exclusif. La loi devrait permettre dès maintenant l'admission à la profession de toute sage-

fession dans le réseau de la santé et des services sociaux au sein d'équipes en périnatalité. Leur mode de rémunération devrait être le salariat.

Afin de répondre à la majorité des Québécoises qui, selon



femme ayant la compétence requise, soutient le mémoire.

Pour la CSN, les sages-femmes québécoises devraient être formées à l'université et exercer leur pro-

les sondages, souhaiteraient être assistées par une sage-femme au moment de leur accouchement, la CSN préconise que, dans chaque région du Québec, au moins un projet intégrant la pratique des sages-femmes soit mis sur pied. Cela constituerait un premier pas vers l'accessibilité universelle dans le réseau public des services de sages-femmes.

### Fonds spécial

Une résolution adoptée par le dernier congrès de la CSN a confirmé l'appui à la reconnaissance de la profession de sage-femme. Le congrès a, du même coup, dénoncé l'utilisation de moyens juridiques (enquêtes du coroner) pour jeter le discrédit sur cette profession.

### Deux poids, deux mesures

Il est en effet révélateur que les cas très rares de mortalité chez des nouveaux-nés fassent l'objet d'enquêtes du coroner lorsqu'il s'agit de sages-femmes. La profession médicale en est cependant

## 75% des femmes dans le monde

- La profession de sage-femme est reconnue partout dans le monde, sauf dans neuf pays, dont deux pays industrialisés: le Canada et l'Afrique du Sud.

- Environ 75% des femmes qui accouchent chaque année dans le monde le font avec l'assistance d'une sage-femme.

- Les pays industrialisés qui ont recours aux services de sages-femmes connaissent des taux de mortalité chez les nouveaux-nés comparables à ceux du Québec, soit autour de 8 sur 1,000.

- Au Québec, les médecins pratiquent 19% de césariennes alors que l'Organisation mondiale de la santé considère comme acceptables des taux qui ne dépassent pas 10 à 15%. Ici, le taux d'épisiotomie est de 67.4%, alors que l'OMS recommande de ne pas dépasser 20%. Tous les pays qui intègrent des sages-femmes à leur système de santé ont des taux d'intervention nettement inférieurs aux nôtres.

exemptée, alors qu'il meurt 150 nouveaux-nés annuellement au Québec.

Une seule enquête a généré des coûts de 30 000\$. Un comité d'appui s'est constitué autour du mouvement Alternative-Naissance, qui sollicite l'appui des membres, des syndicats et organismes de la CSN.

Les contributions par chèque, à l'ordre de Alternative-Naissance (fonds spécial), doivent être expédiées à l'adresse suivante:  
**FONDS SPÉCIAL POUR LES SAGES-FEMMES**  
 C.P. 584, succ. "E"  
 Montréal, Québec  
 H2T 3C2

## Une Coalition pour l'équité salariale

Une quarantaine de groupes de femmes et de syndicats, représentant plus de 400,000 Québécoises, ont formé une *Coalition en faveur de l'équité salariale au Québec*, sous la présidence de Madame Claire Bonenfant, ex-présidente du Conseil du statut de la femme.

Pour la Coalition, la réduction des écarts entre les salaires gagnés par les hommes et ceux qu'obtiennent les femmes pour des emplois équivalents passe par une législation appropriée, de telle sorte que toutes les travailleuses, y compris les non syndiquées, en bénéficient.

Des lois de cette nature existent déjà en Ontario, au Manitoba, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

La priorité immédiate de la Coalition sera donc d'oeuvrer à l'adoption d'une telle législation, notamment par des représentations politiques. Elle annonce également sa participation à la consultation organisée par la Commission des droits de la personne, à l'automne.

Renseignements: 1265 rue Berri, bureau 930, Montréal H2L 4X4 (514-844-0329).



## Comment dire?

## Du sexe dans NOUVELLES CSN

Je remarque qu'il n'est jamais question de sexe dans *Le 30* (NDLR: ni dans *Nouvelles CSN*, d'ailleurs) Il est temps de combler cette lacune.

Beaucoup de médias parlent parfois d'abus sexuels alors que ce n'est pas du tout ce dont il est question. Ainsi, on a beaucoup parlé de crimes commis par des religieux à Terre-Neuve, ce qui nous a donné à penser qu'après les Pères Blancs il y avait désormais les Pères Verts. Eh bien, si les religieux terre-neuviens s'étaient contentés d'abus sexuels, ils n'auraient pas eu de démêlés avec la justice et aucun d'eux ne se retrouverait derrière les barreaux.

En effet, faire des abus sexuels, cela n'a qu'un sens en français, c'est celui d'abuser d'activités sexuelles. Si quelqu'un s'épuise dans des ébats amoureux pendant toute une fin de semaine et qu'il arrive palôt et faiblard à son travail le lundi matin, on dira qu'il ou qu'elle a fait des abus sexuels et il ne sera pas question d'appeler la police. Quant aux religieux de Terre-Neuve, ils n'ont pas été accusés ou condamnés pour des abus sexuels mais pour des ATTENTATS À LA PUDEUR ou des AGRESSIONS SEXUELLES, selon la gravité des cas. Si les religieux terre-neuviens s'étaient vraiment adonnés à des abus sexuels malgré leurs vœux de chasteté, ce sont leurs supérieurs qui seraient intervenus pour rétablir l'intolérable continence de leurs presbytères ou leurs communautés.

## La trappe...

Hélas, pour les religieux, l'aventure sexuelle peut devenir une TRAPPE. Donc, il faut se garder de parler d'abus sexuels quand il est question d'actes criminels. On évitera également de dire que des personnes ont été «abusées sexuellement».

Il n'y a qu'un cas où le verbe abuser peut être employé en parlant d'un crime sexuel, c'est dans l'expression *abuser d'une femme*. Il s'agit en effet d'un euphé-

misme pour dire *la violer*. Cette expression est à éviter à cause de son ambiguïté. En effet, *abuser d'une femme* peut aussi bien vouloir dire profiter de sa crédulité pour la frauder, la duper.

À Terre-Neuve toujours (mais Dieu sait et nous savons aussi que les cochonneries n'ont pas lieu que dans cette province), un prélat a été reconnu coupable de «grossière indécence», nous ont appris certains médias. Qu'est-ce que cela peut donc vouloir dire si l'on tient compte que le condamné se retrouve en prison pour plusieurs années?

Tous les dictionnaires s'accordent à dire que le mot *indécence*, en effet, ne désigne pas un crime mais plutôt une inconvenance. Par exemple, si une institutrice se présentait en classe en maillot de bain, on serait en présence d'une indécence. Pareille inconvenance ferait intervenir la direction de l'école et non pas la police. Le monseigneur terre-neuvien serait-il emprisonné pour une simple indécence? Se serait-il montré en slip devant des enfants, et la justice de sa province a-t-elle été d'une sévérité excessive? Ma curiosité m'a conduit jusqu'à un journaliste du réseau anglais de Radio-Canada qui a une formation d'avocat: Len MacDonald. Excellent bilingue, M. MacDonald m'a expliqué que la locution anglaise *gross indecency* est un euphémisme victorien pour désigner une AGRESSION SEXUELLE et plus précisément la SODOMIE. Si on a le tort de traduire l'euphémisme anglais *gross indecency* par «grossière indécence», on en arrive à croire qu'un prélat a été jeté en prison pour avoir montré son nombril à des enfants. Mais si l'on traduit correctement et qu'on évite toute figure de style, pour rechercher la clarté sans fausse pudeur, on comprend que le monseigneur n'a pas volé sa condamnation.

(Tiré du journal *Le 30*, par Camille Chouinard, Service de linguistique de Radio-Canada.)



## La détente et la reconversion industrielle

La paix et la détente réjouissent tout le monde mais elles ont pour conséquence une réduction draconienne de la production militaire industrielle. C'est à ce problème, qui vise 3,000 entreprises et plus de 40,000 emplois au Québec, que le Groupe de recherche sur la reconversion industrielle s'est attaqué au cours des dernières années. Il vient de publier une brochure qui fait le point sur la situation et sur les enjeux de la chute des dépenses militaires au Canada et dans plusieurs pays alors que plusieurs entreprises se sont tournées à contre-courant, vers les contrats militaires. Plusieurs projets de reconversion ont été effectués avec succès aux États-Unis et en Europe. Au Québec, deux syndicats affiliés à la CSN, celui d'Expro de Valleyfield et des Industries Valcartier ont élaboré des projets de reconversion qui n'ont pas encore connu le succès escompté. En fait, c'est en URSS que la reconversion de l'industrie militaire connaît le plus de succès. Une brochure à consulter dans vos syndicats. Disponible au Centre de documentation CSN, 598-2151.

## Gain devant la Cour Suprême

La Cour Suprême a confirmé la position défendue par le Syndicat national des employés de l'hôpital Regina de Montréal dans le cas d'une requête d'une employée qui contestait l'abandon de sa plainte de congédiement à la suite d'une entente entre le syndicat et la direction.

Le syndicat, dont les officiers ont été remplacés depuis, a reconnu sa négligence après avoir réglé 345 griefs, dont celui du congédiement de la plaignante, en échange d'ouverture de postes temporaires et d'un montant d'argent, dans le cadre de

négociations locales.

Les officiers du syndicat ont autorisé le Service juridique de la CSN à plaider qu'une entente entre le syndicat et l'employeur ne pouvait empêcher un membre de porter plainte afin que ce grief soit porté à l'arbitrage. L'employeur plaideait le contraire.

C'est en ayant à l'esprit le nombre de syndicats de boutique qui pourraient transiger avec les employeurs, au mépris de leurs membres, qu'il était nécessaire de défendre un tel recours à l'équité.



## Jeunes CSN Vacances et formation

Qui n'y a pas pensé, ne serait-ce qu'une seule fois? Eh bien, le comité des jeunes y a pensé et va le réaliser par le biais de la «formation au soleil».

Une formation qui s'adresse aux jeunes qui ont moins de 30 ans, pas beaucoup de moyens et qui ont envie de faire quelque chose de différent pendant leurs vacances.

Cette session de formation se tiendra les 5, 6, 7 et 8 août à l'auberge l'Interval dans les Laurentides. La session a été conçue pour permettre aux jeunes qui ne militent pas à l'intérieur des organismes de la CSN de se familiariser avec leur syndicat, sa façon de fonctionner, le rôle de son assemblée générale, de son exécutif, de son conseil syndical, de même que le rôle qu'ils ont à jouer comme membres de leur syndicat. Nous aborderons aussi l'histoire du syndicalisme au Québec et par le fait même, celle de la CSN, ainsi que l'aspect de la négociation, le pourquoi, le comment, le quand, et nous ferons la relation avec l'importance d'être présent aux assemblées.

Le dernier volet permettra aux participants et participantes de démystifier le rôle de certains membres de l'exécutif de la CSN par le biais d'un souper-causerie avec ceux-ci. Un autre souper-causerie sera consacré à un «ancien» membre de l'exécutif qui viendra nous faire part des moments marquants qu'il a vécus comme

militant.

«Formation au soleil» est un concept renouvelé, déjà expérimenté à la fin des années 70. Ajoutons qu'il est accessible aux conjoints des participants, de même qu'à leurs enfants, s'ils en ont.

Aussi parce qu'ils ou elles (les conjoints) peuvent, s'ils le désirent, participer à la formation: des moniteurs qualifiés sont sur place pour s'occuper des enfants.

Finalement, parce que la formation ne se déroule qu'en avant-midi, ce qui laisse tous les après-midi et soirées libres aux participants et participantes pour s'adonner sur place à toutes les activités auxquelles on est en droit de s'attendre lorsque l'on est en vacances (plage, planche à voile, pêche, etc).

Le coût de ces vacances inclut hébergement, repas et tout le matériel nécessaire à la formation et aux loisirs, pour la somme de 100\$ par participant, pour un maximum de 21 inscriptions parce que seulement 21 chambres (4 lits par chambre) sont à notre disposition.

Cela t'intéresse? Vérifie si les dates coïncident avec tes vacances (5, 6, 7, 8 août), et envoie, avant le 30 juin, un chèque visé ou un mandat-poste à l'ordre du Comité national des jeunes de la CSN au montant de 100\$ accompagné de ton nom, adresse et numéro de téléphone, et te voilà inscrit pour une expérience unique. Pour information: (514) 598-2097.

## Soreltex Victimes du libre-échange

Les 160 syndiqué-es de la compagnie de tapis Soreltex, à Sorel, se sont prononcés, le 1er juin dernier, dans une proportion de 65%, en faveur d'une baisse de salaire de 11%. Ils ont pris cette décision dans le but de protéger leurs emplois et de sauver leur entreprise, qui fait face à un déficit de 5 millions\$ pour l'année 1989. Par la même occasion, ils ont adopté le

plan de redressement proposé par leur employeur, qui oblige ce dernier à injecter quelques millions de dollars dans l'entreprise pour rétablir la situation. Les syndiqué-es toucheront, d'ici 1992, une certaine récupération des avantages salariaux. On a aussi mis sur pied un plan de participation aux profits.

Selon les responsables syndicaux, les employé-es de



## Lock-out aux magasins COOPRIX-IGA de Rimouski

C'est par un vote très majoritaire que l'assemblée des 800 membres propriétaires des magasins COOPRIX-IGA de Rimouski ont enjoint la direction de mettre fin dans les plus brefs délais au lock-out déclenché à la mi-mai et d'ouvrir les deux magasins dès que possible.

L'assemblée générale a demandé aux dirigeants de retourner à la table de négociation sans aucun pré-requis. Les quelque 140 membres de ce syndicat affilié à la Fédération du commerce négocient une première convention collective CSN, puisqu'ils se sont joints à la centrale l'hiver dernier.

## Construction Un décret patronal

*«En prolongeant le décret de la construction, le 21 mai dernier, le gouvernement a montré qu'il craignait de faire face à un mouvement de masse, comme celui qui avait pris naissance dans la construction, en même temps que la crise constitutionnelle dans laquelle il est empêtré», estime le coordonnateur de la CSN-Construction, Jean-Noël Bilodeau.*

*«Le gouvernement n'avait aucune raison de se mêler de cette négociation, qui relève du secteur privé. Seul son désir de ne pas déranger la paix apparente qui règne sur le Québec a justifié sa tentative d'étouffer le mouvement d'insatisfaction qui prenait de plus en plus d'ampleur dans l'industrie de la construction.»*

Mais le geste posé par le ministre du Travail, M. Yves Séguin, est loin d'avoir satisfait les tra-

vailleurs. Sur les chantiers, ils se sentent frustrés de n'avoir pu réussir à obtenir satisfaction sur des demandes qu'ils revendiquent depuis plusieurs années, comme l'ancienneté, la sécurité du revenu, des pouvoirs accrus aux représentants syndicaux, etc. En outre, le nouveau décret contient des reculs inacceptables pour les travailleurs. «Il a été écrit à partir de la dernière offre patronale qui a été rejetée par nos membres en assemblée générale», soutient Jean-Noël Bilodeau.

*«En se voyant empêchés d'exercer leur rapport de force, les salariés de la construction ont rejoint les quelque 500 000 travailleurs et travailleuses du secteur public qui ne peuvent exercer leur rapport de force pour tenter d'améliorer leurs conditions de travail.»*

Soreltex subissent les conséquences de l'accord de libre-échange Canada-États-Unis. Avant l'entrée en vigueur du traité, les secteurs de la chaussure, du cuir et du textile étaient protégés par le

contingentement et par l'imposition de tarifs douanier élevés sur les produits étrangers. Depuis, les secteurs «mous» doivent affronter la concurrence américaine, ce qui les rend vulnérables.



# Se tuer à travailler

L'envie me prend de laisser en blanc quelques lignes. Comme l'on garde le silence pour ceux qui sont morts (dans les congrès, on dit avec délicatesse «pour ceux qui nous ont quittés»).

Bêtement, comme ça, un ouvrier dans la cinquantaine vient d'être broyé contre les voussoirs du futur tunnel sous la Manche. Londres et Paris ne font plus que s'inquiéter du coût en livres ou en francs. Il s'agit bien d'enquêter, côté britannique, sur la sécurité dans ce mégaprojet digne des Pharaons. Pensez-y : priver les Anglais de leur titre d'insulaires! On a les sociétés distinctes qu'on peut et dans l'esprit de ces «Européens» de fraîche date, allez donc savoir ce qui mijote!

Dans son rapport d'activités en tant que directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), daté du 2 février 1990, Michel Hansenne parle du «programme visant à promouvoir et appuyer les efforts déployés au niveau international, régional et national, pour réduire l'incidence des accidents de travail et des maladies professionnelles, en renforçant les politiques et les infrastructures pertinentes et en encourageant l'adoption de mesures préventives, ...en accordant une attention prioritaire aux secteurs et activités particulièrement dangereux».

Par Clément Trudel\*

Et voilà que, la veille du 1<sup>er</sup> mai, paraît à Genève un manuel du Bureau international du travail (BIT) sur la sécurité dans les entreprises. Nous sommes au cœur du sujet. Les chiffres sont dévastateurs. Quelque 200,000 personnes meurent chaque année à la suite d'accidents du travail et 120 millions d'autres sont blessées sur les lieux de leur travail, rapporte ce jour-là l'agence France-Presse. Comme si chaque année, on radiait de la carte une ville comme Québec et si l'on portait sur la liste des estropiés l'entière population du Brésil!

Les plus placides des humains ne peuvent rester indifférents à ces vies fauchées ou brisées. Le BIT, dont on connaît pourtant la propension à la langue froide des bilans anonymes, parle ici de «souffrances, de difficultés familiales et de coûts économiques énormes», que personne ne semble à même de chiffrer.

Dans son annuaire de statistiques, le BIT avoue qu'il faut utiliser les données sur les lésions professionnelles dans les différents pays «avec circonspection». Il faut toujours tenir compte de la source. Les données sont déclarées par les autorités. Cer-

tains pays ont des statistiques plus fiables, d'autres calculent selon des unités de mesure différentes. Dans son annuaire de statistiques paru en 1988, le BIT (tableau 29) nous informe sur les taux de lésion mortelle par industrie. À la rubrique construction, le Canada a un taux valable «pour 1000 personnes occupées», les États-Unis déclarent un taux valant pour «un million d'heures-homme effectuées». Chaque pays enregistre une forte chute des lésions mortelles rapportées en 1986 (par rapport aux années 1978-1985).

À quoi sert de jeter l'alarme si l'on ne prévient pas les catastrophes? C'est heureusement ce que tente de faire - sans pouvoir de coercition - le manuel sur la sécurité dans l'entreprise. On y rappelle que si les premiers secours sont immédiatement disponibles, les risques de lésions graves ou mortelles sont diminués. Exemple : le travailleur qui subit un choc électrique a 75 % de chances d'être sauvé si, dans les trois minutes qui suivent le choc, on pratique sur lui la respiration artificielle. La probabilité de survie n'est que de 50 % s'il s'écoule quatre minutes et de 25 % s'il lui faut attendre cinq minutes.

Suggestion du BIT : pour ne pas courir le risque que ce manuel ait une portée réduite, il faut que la législation du travail entraîne une «obligation légale» et qu'entre-temps, les industries de 20 employés et plus forment leur personnel aux premiers secours. Les industries qui comptent plus de 500 personnes devraient, idéalement, disposer «d'une équipe permanente de santé du travail».

-----  
Ligne blanche, ici. Par respect pour ceux qui se tuent à travailler.  
-----

Des 200,000 personnes qui mourront cette année, qui me dit qu'il ne s'agira pas de Turcs exilés en Allemagne, de Chiliens implantés au Québec de fraîche date, de Burkinabes cherchant à survivre en Côte d'Ivoire ou de Chicanos construisant une chic villa de Beverley Hills? Les risques potentiels sont élevés pour ceux qui, dans toutes les langues, grossissent les rangs d'un «cheap labour» anonyme que l'on retrouve dans ces statistiques macabres.

\* Clément Trudel est journaliste au journal Le Devoir







**Enfin les 35 heures!**

En 1995, la semaine des métallos de la région de Bade-Wurtemberg sera de trente-cinq heures. Cette victoire importante du mouvement ouvrier est intervenue le 4 mai dernier après des années de revendications et trois mois de négociations intensives. On se souvient

résultant de l'accord. Mais les représentants syndicaux avaient plus qu'un bilan comptable à présenter: soutenant que la réduction du temps de travail est le seul moyen de créer des emplois supplémentaires, l'IG Metall a évalué que depuis l'abolition, en 1984, de la semaine de quarante heures, qui était alors passée à trente-sept heures, 200,000 emplois nouveaux ont été trouvés dans la métallurgie.



**Dès 1984, l'IG Metall, forte de 2,6 millions de membres, dressait des lignes de piquetage pour la réduction de la semaine de travail.**

qu'en 1984, une grève d'un mois et demi, pour une telle demande, avait paralysé le pays entier. La percée du 4 mai constitue, à n'en pas douter, une date dans l'histoire sociale européenne puisque c'est le premier accord sur le continent qui mentionne la semaine de trente-cinq heures.

Ce gain syndical a déjà eu des retombées: c'est ainsi que les 226,000 travailleurs du livre ont obtenu satisfaction à une demande similaire et les salariés des Postes et Télécommunications ont amorcé une lutte dans le même sens. Le patronat a évidemment réagi négativement, évaluant à quelque \$12 milliards les charges supplémentaires



**Des hôpitaux à syndiquer**

Les directions d'hôpitaux ont vivement réagi à l'annonce de l'assouplissement des procédures exigées pour la syndicalisation des travailleurs et travailleuses de la santé, aux États-Unis. Actuellement, seulement 400,000 des 3,5 millions d'employé-es d'hôpitaux y sont syndiqués. C'est qu'au début des années 80, l'administration Reagan avait rendu très complexe le processus de regroupement dans ce secteur, à ce point que depuis 1983, les effectifs



**Côté bruit, côté fureur**

La semaine du 14 mai a vu se dérouler à Montréal le congrès du CTC, fort de 2,3 millions de syndiqués.

Côté bruit, la présidente Shirley Carr a livré aux délégué-es une virulente critique des orientations gouvernementales de l'heure. Au pilori: la taxe sur les biens et services (TPS); aux rebuts: l'accord sur le libre-échange qui «a déjà coûté 100,000 emplois aux Canadiens»; aux gémonies: les responsables de la réduction du paiement de transferts aux provinces «qui a miné nos systèmes de santé et d'éducation.» Les solutions proposées? Favoriser «des mouvements de protestation axés sur les problèmes locaux» et un plus grand rapprochement avec le Nouveau parti démocratique.

Côté fureur, des militants ne pouvant se résoudre à de si faibles traitements pour des maux si tragiques. Judy Darcy, secrétaire-trésorière du Canadian Union of Public Employees -SCFP, proposait une escalade des moyens de pression,

des actions larges et unitaires dirigées contre ceux qui vendent le pays à rabais. Certains fonctionnaires avancèrent même l'idée de saboter le projet de la TPS en refusant de la percevoir, même au risque de l'emprisonnement. Fran Svoboda, militante de Nouvelle-Écosse, horrifiée à l'idée des coupures d'assurance-chômage, a avancé que «le premier ministre du pays et sa clique du Cabinet devraient être arrêtés et emprisonnés pour les crimes commis contre la classe ouvrière canadienne.» Dave Weslin, militant de l'Alberta, communiste avoué qui s'est fait connaître lors de la grève de Gainers en 1986, tenta d'accéder à la présidence mais ne récolta que 29% des voix.



**Deuxième tour de scrutin**

Quelque 60,000 fonctionnaires membres de la Confédération des employés de l'administration publique ont déclenché une grève générale du 11 au 16 mai pour obtenir des augmentations salariales (de 200%), mais aussi pour s'opposer à la volonté de la présidente Violeta Chamorro d'effectuer des réductions de postes et de sacrifier la réforme agraire. L'accord signé le 16 mai fut qualifié par les observateurs de gain important pour les syndiqués d'allégeance sandiniste.



# PARLONS MÉDIA ÇA PRESSE!



par Jacques Guay

## Quand les médias ont une mémoire de plomb

Le 31 mai, le journaliste André Noël, de *La Presse*, publiait, à la une, que tout un secteur de l'est de Montréal était contaminé au plomb.

Une des principales responsables de cette catastrophe écologique était la compagnie Métaux Ballast Canada Inc., une entreprise disparue maintenant et ayant appartenu aux mêmes propriétaires que la Balmet de Saint-Jean d'Iberville.

L'information était, certes, importante; mais était-ce vraiment une «nouvelle»?

Au moment même où éclatait le scandale de la Balmet, en pleine campagne électorale, le Dr Albert Nantel, spécialiste bien connu en toxicologie, affirmait, le 29 août, que «les personnes qui vivaient à Rouyn-Noranda, à Murdochville et dans l'est de Montréal en 1975 étaient aussi exposées à la contamination au plomb.»

Quelques mois plus tard, le 28 novembre, le Dr Nantel revenait à la charge et déclarait que

«certains secteurs de l'est de Montréal pourraient être contaminés par le plomb plus gravement que le quartier Notre-Dame-Auxiliatrice de Saint-Jean.»

Le 30 novembre, *La Presse* rapportait, sous la signature également d'André Noël, que le ministère de l'Environnement enquêtait sur six entreprises de l'est de Montréal, mais qu'il refusait d'indiquer lesquelles parmi les huit usines y manipulaient ou y avaient manipulé du plomb. On y retrouvait les noms des entreprises mentionnées dans le texte du 31 mai dernier.

Le 19 décembre, *Le Soleil* consacrait six colonnes, en page A-7, aux états d'âme du ministre Pierre Paradis qui dénonçait, entre autres, l'inertie de son ministère.

Le ministre admettait, notamment, que les propriétaires de la Balmet, la famille Singerman, avaient possédé la Ballast Metal & Equipment qui avait été condamnée à deux reprises pour violation des lois environnementales.

*Le Soleil* ajoutait que la même entreprise avait reçu, par la suite, en 1978, une subvention de 2M\$ pour déménager l'usine polluante de l'est de Mont-

réal sur la rive sud de Montréal, sous le nom de Ballast Metal Canada et que la nouvelle usine avait eu des problèmes de contamination au plomb assez sérieux pour que, sur quelques années, près de 300 travailleurs soient obligés de «visiter l'hôpital».

La Ballast Metal était, à son tour, condamnée à plusieurs reprises à des amendes pour des infractions environnementales. La famille Singerman l'abandonnait en 1984 pour exploiter la Balmet Canada à Saint-Jean.

Le 31 mai, cinq mois après ces dernières révélations, ce que *La Presse* apportait de nouveau au dossier c'est que le ministère québécois de l'Environnement connaissait la gravité de la contamination dans l'Est de Montréal «depuis plusieurs mois» mais qu'il n'avait averti personne, ni les résidents, ni le directeur d'une école située dans le secteur, ni les autorités médicales.

La conduite du ministère est évidemment scandaleuse, une fois de plus. Mais que dire des médias qui n'ont, apparemment, effectué aucun suivi à la suite des premières révélations du Dr Nantel, fin août, de *La Presse*, fin no-

vembre et des déclarations du ministre lui-même à la mi-décembre?

Je parie que la prochaine manchette va porter sur une contamination à Sainte-Catherine, où étaient situées les installations de Métaux Ballast Canada.

Et dire que durant la dernière campagne électorale, la plupart des editorialistes reprochaient à ceux qui avaient des causes à défendre, dont les écologistes, d'intervenir et de «déranger», en quelque sorte, ces braves politiciens dont il ne fallait, surtout pas, perturber la propagande.

Pierre Vennat, dans *La Presse*, avait même reproché au Parti québécois d'avoir sorti le dossier de la Balmet. Dans un éditorial intitulé «SVP, du plomb dans la tête!», il affirmait: «Il s'agit d'un dossier environnemental et médical. Les spécialistes du ministère de l'Environnement et ceux du DSC du Haut-Richelieu sont capables de faire leur tâche sans que les politiciens s'en mêlent.»

Et il concluait: «Saint-Jean s'est fait avantageusement connaître, depuis quelques années, comme capitale des montgolfières. Mais cette semaine, on y vole plutôt bas!»

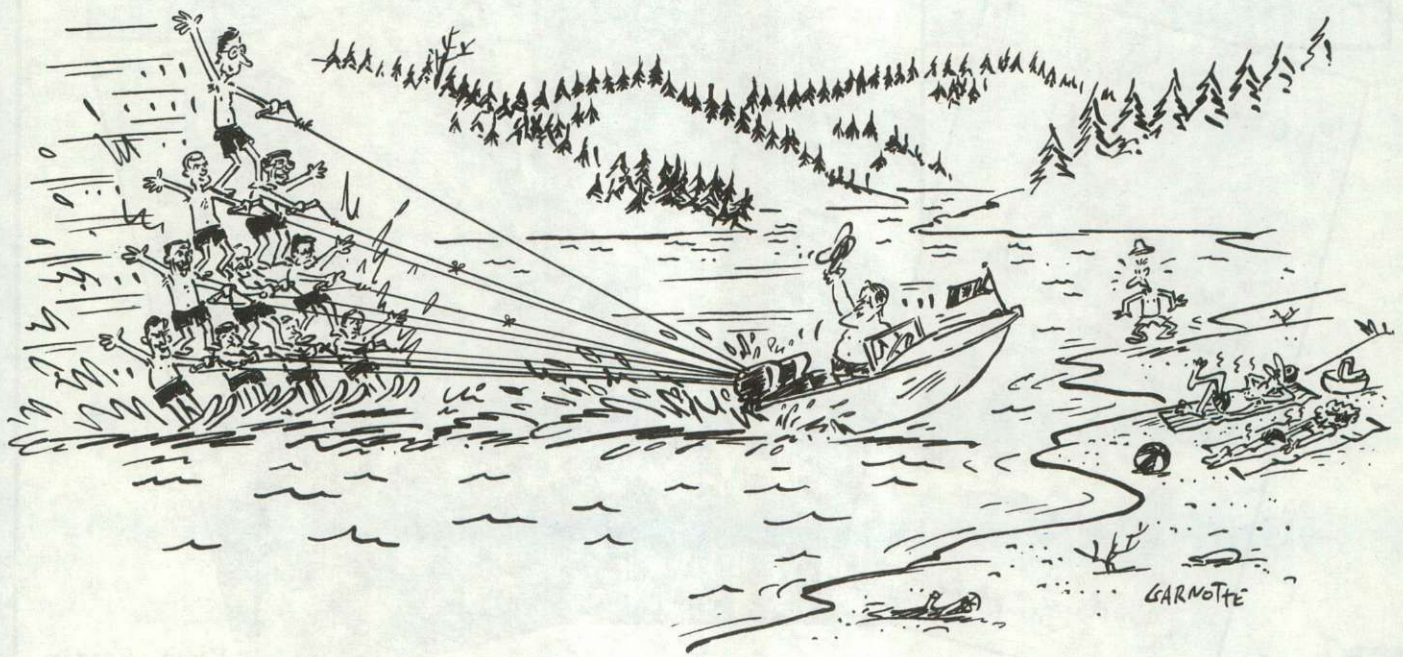
Neuf mois plus tard, on y vole tout aussi bas. Des enfants y sont toujours contaminés, la population aussi inquiète—il suffit de lire l'hebdo *Le Canada français* pour le constater—et le ministre Paradis cherche encore les 3M\$ nécessaires pour faire nettoyer le secteur pollué.

N'en déplaise à tous les Pierre Vennat du Québec, la question de l'environnement, comme toute autre question, est justement trop sérieuse pour l'abandonner aux seuls spécialistes.

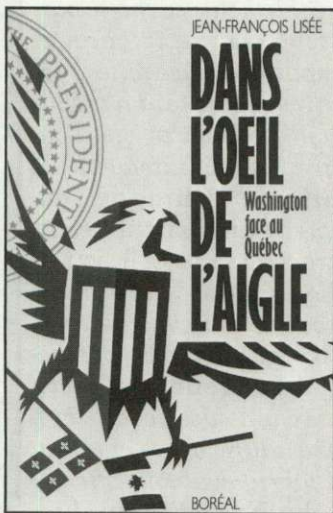
Elle exige une attention continue des médias.







## FLASH



Jean-François Lisée, *Dans l'oeil de l'aigle, Washington face au Québec*, Boréal, 1990, 577 pages, \$29.95.

**D**epuis quelques semaines, le débat sur l'accord du Lac Meech a débordé sur la question de la souveraineté du Québec. Dans ce débat, la position des Américains sur une telle option pour le Québec revient constamment comme préoccupation. Et effectivement, les Américains se penchent sur cette éventualité.

## Les États-Unis permettraient-ils au Québec de faire son indépendance?

C'est particulièrement visible au niveau des médias. Par exemple, la chaîne de télévision ABC présentait, mardi le 29 mai, dans le bulletin de nouvelles le plus écouté des États-Unis, un reportage sur la possibilité de l'indépendance du Québec, faisant valoir les thèmes désormais connus de la relative solidité de son économie et de sa probable viabilité comme pays indépendant.

On connaît la position officielle du gouvernement américain en faveur du maintien des structures actuelles du Canada. En effet, hormis John F. Kennedy, aucun président américain n'a montré de sympathie pour la séparation du Québec du reste du Canada. Mais par delà cette position officielle, quels sont les véritables sentiments des

autorités américaines face à l'éventualité de l'indépendance du Québec?

C'est à quoi répond Jean-François Lisée, journaliste chevronné, dans son livre intitulé «*Dans l'oeil de l'aigle, Washington face au Québec*». L'ouvrage, résultat d'une année de travail, est basé sur 240 entrevues d'hommes politiques, de conseillers présidentiels, d'agents de la CIA et de diplomates, ainsi que sur l'utilisation d'archives jusqu'ici inédites.

Les États-Unis auraient-ils permis au Québec d'accéder à l'indépendance?

Selon l'auteur, la réponse à cette question vient en deux temps. D'une part, les Américains ne veulent pas de l'indépendance du Québec, mais d'autre part, ils seraient prêts à s'en accommoder et

n'interviendraient certainement pas pour l'empêcher.

«*Combien de Chili, de Saint-Domingue, de Nicaragua prieraient pour une telle retenue, une telle timidité*», ajoute Jean-François Lisée, en concluant que tous les développements convergent. *L'indépendance du Québec serait pour les Américains un moins grand "embêtement" aujourd'hui qu'il y a dix ans.*»

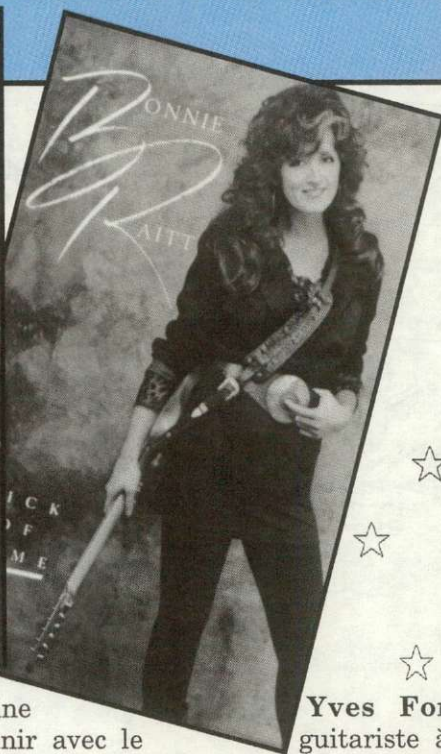
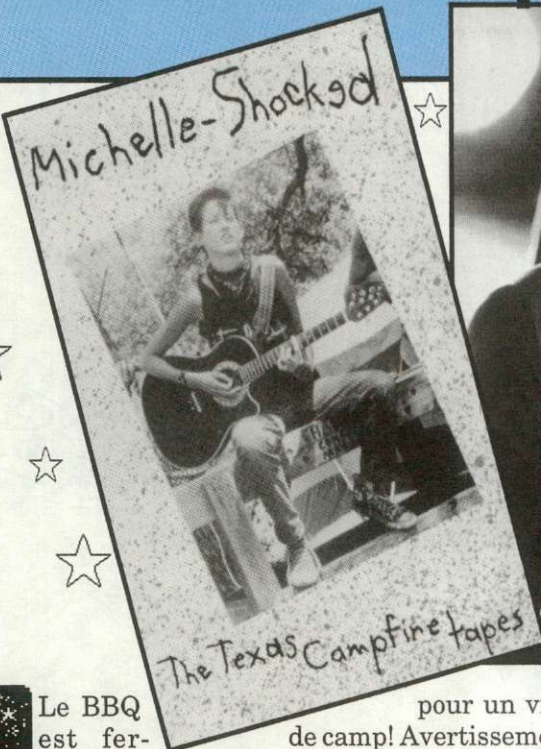
Ce long reportage, qui se lit comme un roman, nous permet de mieux comprendre nos voisins du sud mais aussi de mieux nous comprendre. Une bonne lecture pour les vacances.

Pierre Paquette



# Menu musical pour une soirée d'été

MUSIQUE



Le BBQ est fermé. Le repas terminé. Les flos ne sont plus agités et sont couchés. La nuit est tombée. L'heure est à l'audition, à la réflexion et à la relaxation.

Vous pouvez alors débiter votre soirée musicale en introduisant dans le magnétophone la première cassette enregistrée par **Michelle Shocked**: «*The Texas Campfire Tapes*». Enregistré en plein air sur un baladeur Sony durant le **Festival Folk de Kerrville**, Texas, en 1986, l'album comprend des histoires vécues par la chanteuse et guitariste progressiste. Depuis qu'elle a quitté sa ville natale de Gilmer, Texas, **Michelle Shocked**, rappelons-le, a milité, entre autres, pour les droits des sans-abri et contre le racisme. Elle a aussi passablement roulé sa bosse de par le monde jusqu'à San Francisco, Amsterdam et Londres, où, par opposition à l'administration **Reagan**, elle a émigré... L'atmosphère des «Texas... Tapes» est carrément folk, chants des grillons et roulements lointains de camions compris! Comme

pour un vrai feu de camp! Avertissement: La qualité sonore de l'enregistrement n'est peut-être pas d'une très haute qualité, quoique honnête et agréable à écouter.

Ensuite, vous pouvez poursuivre votre soirée avec la dernière cassette de **Suzanne Vega**, «*Days Of Open Hand*». Tout en s'inscrivant dans le genre folk, **Suzanne Vega**, qui s'est installée depuis quelques années comme poétesse du Village, à New York, nous sert ses textes sur une musique électrique, incantatoire et moderne. Des compositions qui parfois empruntent aux musiques asiatique et orientale. Parmi les onze chansons contenues sur ce ruban, j'ai particulièrement apprécié «*Men In A War*», «*Room Of The Street*», «*Predictions*» et «*Fifty Five Chance*». Seule ombre au tableau: c'est peut-être un peu répétitif à la longue.

Enfin, en écoutant «*Unbroken Spirit*» du poète sud-africain **Mzwakhe**, vous accéderez à l'âme de son peuple qui vit encore sous l'apartheid. À ce qu'on me dit, **Mzwakhe** est un des grands poètes sud-africains à chanter les souffrances et les espoirs de la majo-

rité sud-africaine qui veut en finir avec le régime de ségrégation raciale. Et pour être certain d'être bien compris par tous, il a choisi d'exprimer la résistance de son peuple dans la langue de l'opresseur, en anglais! Tout en étant poétique, c'est très compréhensible. **Mzwakhe** est accompagné par une formation qui interprète une fort belle musique de jazz accessible et sentie. **Mzwakhe** enregistre sur **Shifty Records** et ses albums sont distribués par **Tusk Music**: Box 27513 - Bertsham - 2013 - RSA.

## Bonnie, Laurence et Mauranne

À celles et ceux qui voudraient également entendre de la bonne musique durant d'autres moments de la journée, en fin d'après-midi par exemple, apéro à la main, je propose «*Nick Of Time*», de la chanteuse et guitariste **Bonnie Raitt**. C'est commercial, pop, rock, funky et même bluesé. Je vous recommande également la chanteuse Belge **Mauranne**. Une belle voix et une musique pop, parfois jazzée avec succès.

Un de nos lecteurs,

**Yves Fortin**, guitariste à ses heures, vous invite à écouter la toute dernière rockeuse québécoise: **Laurence Jalbert**. «*On écoute l'album une première fois et on est agréablement surpris par cette voix qui chante l'amour, la douce folie et la tendresse avec tant d'inspiration et de force que l'on pense immédiatement à **Melissa Ethridge** ou même à **Sam Brown***», écrit notre camarade. Et il ajoute: «*Elle est aussi à l'aise dans le rock, le folk, le blues que la ballade "middle on the road"*». **Laurence Jalbert**? «*Une chanteuse de la relève qui a autre chose que du pré-fabriqué à nous offrir*», conclut **Yves Fortin**. Enfin, aux amateurs de musique country, je suggère une véritable petite merveille: «*Will The Circle Be Unbroken, Volume Two*», enregistré en 1989 par le **Nitty Gritty Dirt Band**. Cet enregistrement mériterait, à lui seul, une chronique. C'est peu dire. Mais d'ici là, bonnes vacances!

Michel Crête



## Un lac, une swamp

Il y a, comme ça, des expressions qu'on entend ou encore qu'on utilise sans trop savoir d'où elles viennent. Ni même, parfois, sans trop savoir ce qu'elles veulent vraiment dire. C'est le cas de l'expression «jeter son dévolu».

—As-tu encore ton dévolu? pourrait demander une personne à une autre.

—Non, je l'ai jeté. Il était trop vieux...

Littéralement, pareille conversation pourrait se tenir. Elle respecterait toutes les règles grammaticales et logiques, sauf qu'elle n'aurait aucun sens. Comme les conversations qui ont eu lieu autour du lac Meech, devenu depuis plusieurs mois un marécage dont se sont enfuis l'honneur et l'enthousiasme qu'on devait y trouver.

Puisque nous ne pouvons pas encore dire de cette étendue d'eau ces belles choses qu'en un autre temps, et dans des circonstances plus favorables, le poète Lamartine écrivait d'un autre lac, celui du Bourget: «O lac, l'année à peine a fini sa carrière...», et que, donc, il nous faut encore endurer d'en entendre parler, passons plutôt à ce qui s'appelle en anglais une *swamp*, qui recouvre une réalité remplie de miasmes et de fétidité, que le mot marécage n'arrive pas à traduire.

En un mot, parlons d'économie et de politique.

Pour faire le lien, rien de mieux que ces espèces sonnantes qui n'en sont pas moins, parfois, trébuchantes aussi.

Celles et ceux qui siègent (!) à ce Sénat dont il a été tellement question ces derniers jours,

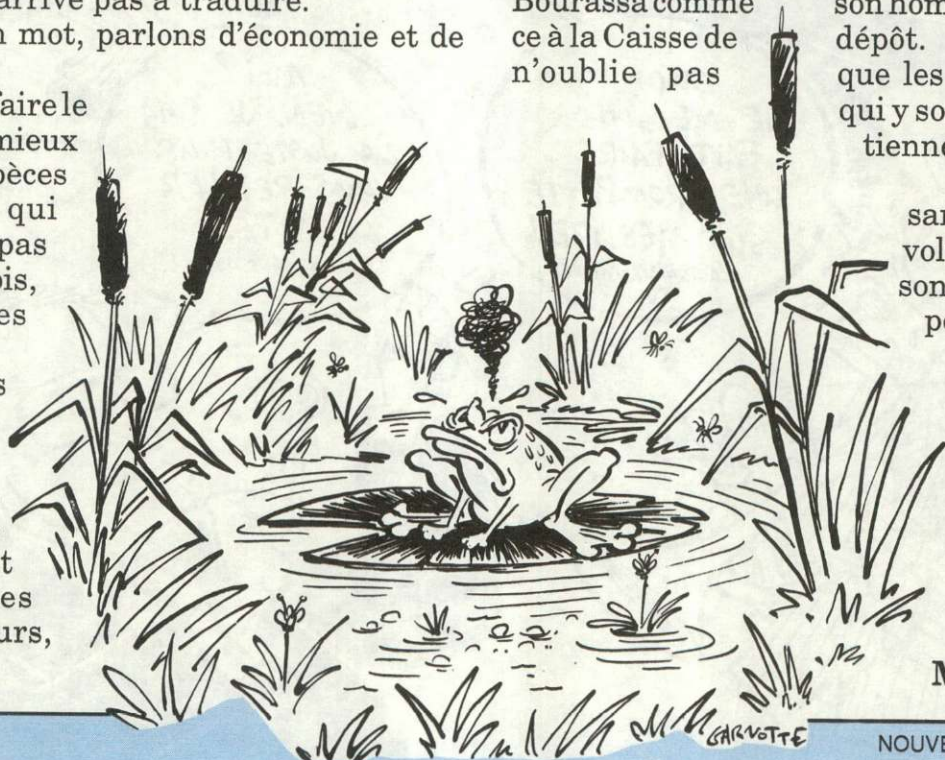
constamment au dur labeur rivaux, viennent, sans négociation et absolument unilatéralement, d'augmenter de 153\$ leur allocation quotidienne de dépenses. Non imposable, dites-vous? Bien entendu, quelle question! En plus d'un salaire de 62 000\$ et d'une allocation de 10 000\$, non imposable. S'ils ne siègent pas souvent, c'est qu'ils ont à faire ailleurs. Ainsi, on apprenait que le copain de Mulroney, le sénateur Cogger, avait reçu la visite des policiers qui enquêtent sur une manie qu'il aurait de monnayer à fort prix ses «relations avec le gouvernement»: 229 000\$ par ci, 74 250\$ par là, 2 500\$ ailleurs. 153\$ par jour, dites-vous? Des *pinottes*!

En faisant adopter un plan de revalorisation des retraites des 3 350 cadres de General Motors, le patron sortant, Roger Smith, s'est de ce fait assuré de recevoir une pension annuelle de 1,1 millions\$. Sous sa direction, GM a licencié des dizaines de milliers de travailleurs, fermé une dizaine d'usines et produit les pires voitures sur le marché. Il aurait eu combien s'il avait fait une bonne job?

Et c'est M. Guy Savard, le bras droit de Tommy d'Errico, grand collecteur de fonds du Parti libéral, qui a été choisi par Robert Bourassa comme son homme de confiance à la Caisse de dépôt. Pourvu qu'il n'oublie pas

que les 34 milliards\$ qui y sont nous appartiennent!

En passant, jeter son dévolu, c'est fixer son choix sur une personne ou sur une chose. Il s'en jette beaucoup sur notre bien, ces temps-ci.



Michel Rioux



NOUVELLES-CSN  
VOUS REVIENT À LA  
MI-SEPTEMBRE!

BONNES VACANCES QUAND MÊME

NOUVELLES  
CSN

# FESTIVAL DE JAZZETTE

OH  
YEAH!

TEL FILS  
TEL PÈRE...  
J'ADORE  
IMPROVISER!

PLUS  
MÉS ACCORDS  
SONT GRAVES,  
PLUS  
JE JOUE  
BAS!

JE SENS  
QUE JE VAIS  
FRAPPER  
UN GRAND  
COUP!!

BOF...  
MOI CE QUE  
JE PRÉFÈRE  
C'EST LES VEUX  
DE  
COULISSES!  
HIN! HIN!

CAISSE DE DÉPÔTS  
ET PLACEMENTS  
TROUSBOUS

MOI  
JE ME SUIS  
FAIT FAIRE  
UNE TROMPETTE  
SUR MESURE!  
(ÇA TROMPE MIEUX!)

Moi?  
BIEN, JE SUIS  
ÇA JUSTE POUR  
VOUS REFLER  
LA NOTE...  
(PLUS OU MOINS JUSTE!...)

GARNOTTE

